Rapport annuel

1998 1999

Investissement Québec

Investissement Québec a pour mission de favoriser l'accroissement des investissements en positionnant le Québec comme un pôle de haute créativité et de productivité permettant aux entreprises d'être compétitives dans le contexte de la mondialisation des marchés.

À cette fin, Investissement Québec :

- assure, en collaboration avec ses partenaires, la promotion du Québec comme site de réalisation des projets d'investissements et le démarchage approprié;
- coordonne les actions gouvernementales en matière d'accueil et de soutien aux projets d'investissements et agit à titre d'interlocuteur privilégié des entreprises en cette matière;
- favorise, par des conseils, des outils financiers et des mesures fiscales, l'implantation et le développement d'entreprises, particulièrement celles dont la croissance est reliée à l'innovation et à l'exportation.

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel d'Investissement Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le trente et un mars mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le vice-premier ministre et ministre d'État
à l'Économie et aux Finances,

Bernard Landry

100-04739/

Monsieur Bernard Landry
Vice-premier ministre et ministre d'État
à l'Économie et aux Finances
Hôtel du gouvernement
Québec

Monsieur le Vice-Premier Ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur Investissement-Québec et sur Garantie-Québec*, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel pour l'exercice financier qui s'est terminé le trente et un mars mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-Premier Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le président-directeur général
d'Investissement Québec,

Louis L. Roquet

TABLE DES MATIÈRES

Les faits saillants	1
Le message du président-directeur général	3
La structure juridique et organisationnelle	5
La promotion des investissements	12
Le financement des entreprises	24
Le portefeuille de la Société	37
Le rapport de gestion	46
Les états financiers	57
Bureaux au Québec et à l'étranger	77

Le rapport d'activités 1998-1999

Promotion des investissements	Nombre	Montant (M$)
Missions à l'étranger	86	
Missions d'accueil au Québec	101	
Investissements générés	13	337,0

Financements accordés	Nombre	Montant (M$)
Financement des PME	520	197,4
Programmes conjoncturels	161	5,3
Projets prioritaires	150	618,7
Total	**831**	**821,4**

Le portefeuille au 31 mars 1999

Solde du portefeuille	Nombre	Montant (M$)
Prêts	836	596,2
Garanties d'emprunt	6 976	489,4
Actions	93	143,7
Actions d'une classe particulière et prêts sans intérêt	495	433,8
Total	**8 400**	**1 663,1**

Résultats du portefeuille	Montant (M$)
Revenus	72,3
Frais d'intérêts	(24,2)
Provision pour pertes	(23,8)
Autres	(0,3)
Revenu net	**8,75**

L'année 1998-1999 a vu la naissance d'Investissement Québec. Cette nouvelle société d'État, constituée par l'Assemblée nationale en juin 1998, s'est vu confier un mandat ambitieux : accroître les investissements au Québec et accélérer la création d'emplois. Investissement Québec a été constituée en regroupant les effectifs et les portefeuilles d'interventions financières de la Société de développement industriel du Québec et de la Direction générale des investissements étrangers du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

L'année qui se termine a été vécue à un rythme frénétique. Il n'était pas question de prendre notre temps pour mettre en place l'organisation, les encadrements, les outils de promotion, les systèmes, en remettant à l'année suivante la poursuite de l'objectif premier de la Société : l'accroissement des investissements. Tous les employés d'Investissement Québec ont été appelés à réaliser un tour de force, soit augmenter le volume d'activités, améliorer les résultats obtenus, réduire les délais, tout en constituant le cadre de la Société, en vivant des changements administratifs importants et en développant les outils nécessaires pour soutenir notre action.

C'est donc d'abord aux employés d'Investissement Québec que s'adresse mon message. Tout au long de l'année, ils ont fait mentir l'adage selon lequel la nature humaine résiste au changement. Le changement, ils l'ont non seulement accepté, ils l'ont provoqué, soutenu, dirigé, influencé. Malgré l'insécurité liée à un statut de Société en devenir, malgré la difficulté de marier deux cultures différentes, malgré l'arrivée importante de nouvelles ressources à intégrer et à former, ils ont fait la preuve que la Société existe d'abord et avant tout pour ses clients, et pour le développement économique du Québec. Je tiens à leur témoigner ma reconnaissance et mon admiration.

Le rapport annuel de la Société présente de façon sommaire les activités qui ont été réalisées en cours d'année et, surtout, les résultats atteints. Malgré l'augmentation impressionnante du volume des interventions de la Société et le flottement causé par la mise en place de la nouvelle structure, les clients d'Investissement Québec ont été bien servis et les délais ont été réduits. Ceci n'empêche pas nos clients de demander toujours plus de professionnalisme et de rapidité d'exécution, comme en fait foi le sondage que nous réalisons auprès d'eux. Nous tâcherons, au cours de l'année prochaine, d'améliorer encore notre service à la clientèle, puisque cette amélioration se traduit par des investissements et des emplois.

Dans le cadre du Discours du budget 1998-1999, qui annonçait la création d'Investissement Québec, la Société avait reçu le mandat de susciter, au cours des cinq prochaines années, des investissements de 6,3 milliards de dollars au Québec, qu'il s'agisse d'investissements locaux ou étrangers. Neuf mois après sa création, la Société avait atteint la cible de 3,5 milliards de dollars d'investissements qui se réaliseront au cours des trente prochains mois. La vigueur de l'économie et la réputation grandissante du Québec comme haut lieu de l'investissement technologique ont certainement contribué à ces résultats. Mais c'est aussi l'énergie et le professionnalisme des employés d'Investissement Québec qui ont assuré leur concrétisation. De plus, Investissement Québec évalue à 2,667 milliards de dollars les recettes fiscales et parafiscales pour le gouvernement du Québec générées par les clients au cours du dernier exercice financier, dont 412 millions de dollars sont directement attribuables aux interventions de la Société.

Perspective d'avenir

L'avenir de la Société s'annonce prometteur. Bien que nouvellement créée, elle participe de plus en plus au démarchage, autant au Québec qu'à l'étranger, auprès d'investisseurs potentiels susceptibles de contribuer à l'essor économique du Québec. La Société est manifestement au premier plan des intermédiaires du gouvernement pour offrir aux entrepreneurs des sources de financement visant la concrétisation et l'accélération du niveau des investissements. L'envergure des retombées économiques générées par ses activités en est d'ailleurs la preuve. À sa manière, la Société encourage et soutient les efforts des entrepreneurs. Au plan de son propre développement, la Société complétera la mise en place de sa structure organisationnelle, ainsi que la sélection des ressources humaines correspondant aux exigences de sa mission et des différents encadrements administratifs requis pour appuyer ses activités.

Remerciements

J'exprime toute ma reconnaissance aux membres du conseil d'administration de la Société de développement industriel du Québec, ainsi qu'aux membres des nouveaux conseils d'administration d'Investissement Québec et de Garantie Québec qui, à titre de bénévoles, fournissent régulièrement leur expertise et leur temps à la cause du développement économique du Québec. Des remerciements sont aussi adressés à Monsieur Jacques Brind'Amour, premier président du conseil d'administration d'Investissement Québec et à Monsieur Marcel Leblanc, membre du conseil d'administration, qui ont été affectés par le gouvernement à d'autres fonctions.

La loi d'Investissement Québec

Dans le cadre du Discours sur le budget 1998-1999, le gouvernement du Québec annonçait la création d'Investissement Québec. La loi constituante de cette nouvelle société d'État a été adoptée par l'Assemblée nationale au début de juin 1998 et sanctionnée le 12 du même mois. Le décret gouvernemental confirmant sa mise en application a été approuvé le 20 août 1998. Cette loi incorpore la création d'une filiale : la société Garantie Québec.

Investissement Québec agit à titre de mandataire du gouvernement et a pour mission de favoriser l'accroissement des investissements au Québec, contribuant ainsi au développement économique du Québec et à la création d'emplois.

Cette mission s'articule comme suit :

- centraliser et consolider l'action de l'État en matière de prospection, de promotion et de soutien de l'investissement;
- stimuler l'investissement intérieur et attirer les investisseurs de l'extérieur du Québec;
- participer à la croissance des entreprises en favorisant notamment la recherche et le développement ainsi que l'exportation;
- assurer la conservation des investissements déjà effectués par son soutien aux entreprises dynamiques et à fort potentiel.

Pour remplir son mandat, la Société agit en vertu de moyens définis dans son plan d'affaires soumis à l'approbation du gouvernement ou en vertu de programmes de soutien à l'investissement adoptés par règlement du gouvernement. Également, le gouvernement peut confier à la Société l'exécution de mandats spécifiques en matière de développement économique. Enfin, la Société assume la responsabilité de la validation des placements dans le cadre de la *Loi sur les Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise*.

La filiale Garantie Québec est vouée au financement des PME, principalement en garantissant les engagements financiers que ces dernières contractent auprès d'institutions financières. De plus, Garantie Québec est chargée de l'application de la *Loi sur l'aide au développement des coopératives et des personnes morales sans but lucratif* et administre des programmes d'aide financière en cette matière.

Le conseil d'administration d'Investissement Québec

Le conseil d'administration d'Investissement Québec se compose de onze membres, dont le président-directeur général de la Société. Les membres du Conseil sont nommés par le gouvernement et proviennent des milieux d'affaires, coopératifs, syndicaux et gouvernementaux.

Le conseil d'administration a constitué un comité exécutif auquel il délègue une partie de ses responsabilités en matière d'approbation de dossiers de financement. Il a également créé un comité de vérification qui s'assure de la qualité des contrôles et de l'information financière.

Le conseil d'administration de Garantie Québec

Le conseil d'administration de Garantie Québec se compose de membres nommés parmi les membres du Conseil d'Investissement Québec. Il remplit essentiellement le rôle d'un comité de crédit pour les programmes gérés par Garantie Québec.

Membres du conseil d'administration[1] d'Investissement Québec (août 1999)

Jean Pronovost
Sous-ministre
Ministère de l'Industrie et du Commerce
Québec
Président du conseil d'administration d'Investissement Québec
Président du conseil d'administration de Garantie Québec

Louis L. Roquet
Président-directeur général
Investissement Québec
Montréal
Vice-président du conseil d'administration d'Investissement Québec
Membre du conseil d'administration de Garantie Québec

Léopold Beaulieu[2]
Président-directeur général
Fondaction, le Fonds de développement de la CSN pour
Montréal
Membre du conseil d'administration de Garantie Québec

Denise Gentil
Matane

Christiane Germain
Présidente
Développement Germain-des-Prés inc.
Sainte-Foy

Clément Godbout[3]
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
Montréal

André Monette[3]
Président
Gestion André Monette inc.
Montréal
Membre du conseil d'administration de Garantie Québec

Rosemonde Sayegh-Mandeville
Présidente et directrice générale
Biophage Inc.
Montréal
Membre du conseil d'administration de Garantie Québec

André Vézina
Sous-ministre
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Québec

[1] Deux postes au sein du conseil d'administration étaient vacants au 31 mars 1999.
[2] Président du Comité de vérification.
[3] Membre du Comité de vérification.

Les unités administratives

La Vice-présidence au développement stratégique assure la veille stratégique et définit les grandes orientations, les objectifs d'affaires et les moyens d'actions à privilégier.
La Vice-présidence principale et Direction générale de Garantie Québec gère les programmes de financement complémentaire offerts aux petites et moyennes entreprises québécoises.

La Vice-présidence aux incitatifs financiers, fiscaux et au financement spécialisé gère les programmes incitatifs pour la réalisation de projets prioritaires ainsi que les opérations afférentes à la *Loi sur les Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise* (SPEQ).

La Vice-présidence à la promotion et à la prospection des investissements gère les activités reliées à la promotion, à la prospection, à l'accueil et à la coordination de l'offre gouvernementale auprès des entreprises étrangères ou des filiales d'entreprises étrangères déjà établies au Québec.

La Vice-présidence aux communications et au marketing définit les orientations de la Société en matière de communication et de marketing, assure le positionnement de la Société comme instrument majeur de développement économique et gère les activités de communication, de marketing et de soutien promotionnel.

La Vice-présidence à l'administration et aux services corporatifs planifie, dirige et coordonne les activités des services corporatifs en matière d'évaluation de la performance d'Investissement Québec, de gestion de systèmes d'information, de ressources humaines et de formation, de comptabilité et de trésorerie, de budget et de ressources matérielles.

La Vice-présidence – Secrétariat corporatif et Direction des services juridiques fournit l'expertise en matière juridique et assure l'organisation des activités des conseils d'administration et de leurs comités.

Le comité de direction

Composé du président-directeur général et des vice-présidents, ce comité a pour rôle de planifier et de coordonner les activités sur le plan administratif et de définir les principales orientations sur le plan opérationnel.

Le comité d'opérations

La Vice-présidence principale et Direction générale de Garantie Québec s'est dotée d'un comité composé du vice-président et des directeurs des unités régionales et sectorielles. Son rôle est de planifier et de coordonner les activités sur le plan opérationnel.

Le comité sur la gestion des ressources humaines

Ce comité est composé du vice-président à l'administration et aux services corporatifs, qui agit comme président, du directeur des ressources humaines et de la formation qui agit comme secrétaire, de gestionnaires désignés par le président-directeur général et, s'il y a lieu, d'un expert externe à titre de personne-ressource. Le comité a pour fonction d'appliquer le système de classification des postes, de veiller à la qualité des descriptions de fonctions et de fournir une opinion au président-directeur général sur la détermination des salaires.

L'ORGANIGRAMME (août 1999)

- Président-directeur général (Louis L. Roquet)
  - Vice-présidence au développement stratégique (Vacant)
  - Vice-présidence aux communications et au marketing (Marcelle Girard)
    - Direction du soutien promotionnel et de la recherche (Hélène Bilodeau)
    - Direction des communications (Louise Morin)
  - Vice-présidence aux incitatifs financiers, fiscaux et au financement spécialisé (Jean Larivée)
    - Direction des incitatifs financiers (Guy Leblanc)
    - Direction du financement spécialisé (Jean Cyr)
    - Direction des incitatifs fiscaux (Daniel Vincent)
  - Vice-présidence à la promotion et à la prospection des investissements (Dominique Bonifacio)
    - Investissements touristiques (André P. Guertin)
    - Direction du développement des filiales (Paul-Yvon Gagnon)
    - Direction des Amériques (Suzanne Benoit)
    - Direction Outre-mer (Louis P. Granger)
      - Bureau Europe à Paris (Yves Gougeon)
  - Vice-présidence à l'administration et aux services corporatifs (André Côté)
    - Direction de l'évaluation de la performance (Ghislain Blondin)
    - Direction des systèmes d'information (Lynn Ladouceur)
    - Direction des ressources humaines et de la formation (Serge Yockell)
    - Direction de la comptabilité et de la trésorerie (Richard Roy)
    - Direction du budget et des ressources matérielles (Donald Néron)

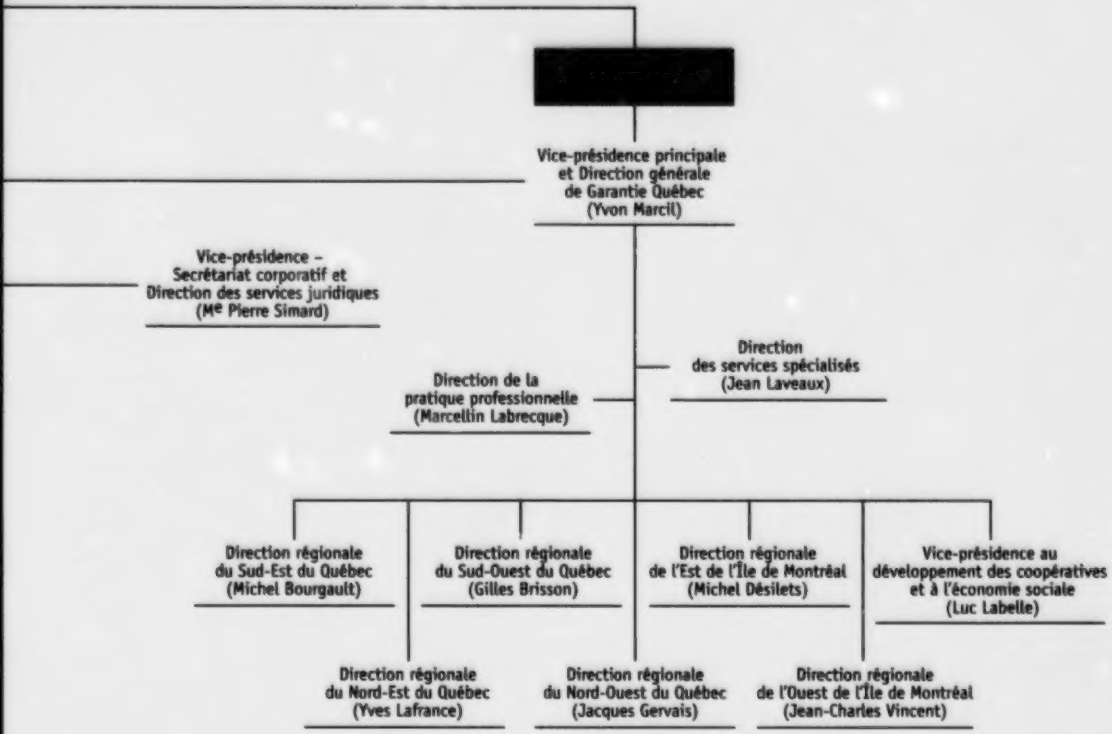
Vice-présidence principale et Direction générale de Garantie Québec (Yvon Marcil)
Vice-présidence – Secrétariat corporatif et Direction des services juridiques (Me Pierre Simard)
Direction des services spécialisés (Jean Laveaux)
Direction de la pratique professionnelle (Marcellin Labrecque)
Direction régionale du Sud-Est du Québec (Michel Bourgault)
Direction régionale du Sud-Ouest du Québec (Gilles Brisson)
Direction régionale de l'Est de l'Île de Montréal (Michel Désilets)
Vice-présidence au développement des coopératives et à l'économie sociale (Luc Labelle)
Direction régionale du Nord-Est du Québec (Yves Lafrance)
Direction régionale du Nord-Ouest du Québec (Jacques Gervais)
Direction régionale de l'Ouest de l'Île de Montréal (Jean-Charles Vincent)

L'approche stratégique et les moyens

Investissement Québec a tracé les grandes lignes de sa stratégie de promotion des investissements; celle-ci se traduira progressivement par l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action sectoriels et géographiques. Elle s'appuiera, en particulier, sur une approche structurée visant le développement et l'utilisation de réseaux et de partenariats.

Des milliers d'agences partout dans le monde sont aux aguets pour attirer les investissements internationaux. Dans ce contexte, Investissement Québec doit faire appel à des méthodes hautement concurrentielles et même innover pour atteindre ses objectifs. La Société s'est attachée, durant sa première année d'existence, à se doter des moyens nécessaires à la réalisation de ses ambitions.

Un *modus operandi* avec les partenaires

Tout d'abord, la Société et ses partenaires se sont donné un *modus operandi* pour assurer une meilleure coordination des actions gouvernementales en matière d'accueil et de soutien des projets d'investissement et une meilleure canalisation des projets vers ses programmes. Cette formule vise un partenariat étroit avec les autres intervenants en développement économique au niveau local et régional, de même qu'avec les ministères et organismes concernés.

Ce mode de fonctionnement précise les rôles et responsabilités de chacun. Il ne s'agit pas d'une relation à sens unique mais d'une collaboration impliquant un échange d'information continu, qui vise une qualité optimale des interventions auprès des investisseurs.

En particulier, en vertu de cette formule, Investissement Québec met à la disposition de ses partenaires divers services et outils, notamment son réseau de contacts, diverses bases de données, des outils de marketing, des documents sur les atouts du Québec et ses programmes financiers et fiscaux.

Le centre d'intelligence économique

Afin de répondre à ses besoins, Investissement Québec a mis sur pied le Centre d'intelligence économique. Ce Centre intervient au niveau de la prospection de nouveaux investissements, de la consolidation des investissements déjà réalisés au Québec et des stratégies en contribuant à l'identification des technologies en émergence auxquelles la Société doit porter une attention particulière.

Les ressources du Centre sont composées d'une équipe de professionnels qui analysent les informations et coordonnent le travail d'un groupe de veilleurs internes et externes en faisant appel à la technologie de veille VigiPro, développée par le Centre de recherche industrielle du Québec.

Des ententes de partenariat ont déjà été conclues et trois tables sectorielles ont été constituées avec le ministère de l'Industrie et du Commerce. Des stratégies de recherche et d'analyse ont été mises en place pour chacun des secteurs visés et un code de déontologie a été élaboré.

Malgré son instauration récente, le Centre a permis l'identification d'une dizaine de cibles de prospection, qui font actuellement l'objet de démarchage, et la réalisation d'une trentaine de dossiers de recherche appuyant les efforts des unités de la Société.

Par ailleurs, afin de mieux se positionner face à la concurrence mondiale, Investissement Québec analyse les tendances de l'investissement direct étranger, répertorie ses compétiteurs et développe son réseau de partenaires en les rencontrant, en participant à des événements spéciaux et en s'engageant dans des activités de coopération avec d'autres agences.

La banque de données Horace et sa vitrine sur Internet

Cette banque de données pour investisseurs et promoteurs vise à doter les agents économiques du secteur public québécois actifs dans la promotion des investissements et le développement économique d'une source complète d'information constamment mise à jour, qui leur permet de comparer le Québec aux régions concurrentes, principalement en Amérique du Nord.

Ce nouveau service regroupe, au sein d'un comité directeur présidé par Investissement Québec, treize ministères et organismes du gouvernement du Québec. Le mandataire en est l'Institut de la statistique du Québec, qui acquiert, traite et valide les données contenues dans la banque et dans sa vitrine sur Internet, en plus de gérer les systèmes informatiques reliés au projet.

Cette banque de données a été baptisée « Horace » en l'honneur de Monsieur Horace Boivin, ancien maire et commissaire industriel de la ville de Granby, véritable légende au Québec dans le domaine de la promotion des investissements.

La banque Horace alimente aussi une vitrine sur Internet, destinée à promouvoir le Québec auprès des investisseurs, des cabinets-conseils en localisation de sites industriels et des journalistes spécialisés, ainsi qu'auprès des travailleurs stratégiques, ces experts et scientifiques que les entreprises du monde entier s'arrachent. Cette vitrine peut être consultée dans les sites Internet de plusieurs partenaires de la Société; dans son propre site, elle se retrouve à la rubrique « Centre d'information sur le Québec ».

Cette initiative a remporté, le 15 avril 1999, le prix spécial du jury décerné à une réalisation marquante dans le domaine des technologies de l'information et des communications au sein des secteurs publics et parapublics, dans le cadre du gala « Hommages 99 ».

L'outil multimédia Québec

Développé à l'origine par la Société générale de financement pour ses propres besoins, cet outil a été mis à la disposition d'Investissement Québec et des autres partenaires économiques québécois, pour faire des présentations de qualité sur le Québec économique. Cet outil, qui tient dans un ordinateur portable, contient des vidéos et environ 350 acétates électroniques, en français et en anglais, avec ou sans animation et narration, permettant de présenter le Québec sous différents angles.

Le rôle de la Société est de tenir cet outil à jour et de s'assurer que les informations qu'il contient sont harmonisées avec celles qu'elle utilise dans ses autres outils et qu'elle met à la disposition de ses partenaires. Elle gère, de plus, les licences accordées aux partenaires utilisateurs et supervise, le cas échéant, le contenu des éléments d'information ajoutés par eux dans les sections qu'ils font réaliser pour leurs besoins. Par exemple, les intervenants économiques de la région de Québec ont fait préparer deux vidéos et une soixantaine d'acétates portant sur les avantages de la capitale nationale.

L'extranet Prospect-Québec

Un projet d'extranet appelé Prospect-Québec est en voie de réalisation, afin de permettre une meilleure concertation des activités des intervenants québécois actifs dans la prospection des investissements étrangers et de susciter l'échange d'information entre eux. Grâce à ce projet, les personnes concernées pourront partager diverses informations sur leurs activités de promotion respectives et avoir accès à des informations stratégiques mises à leur disposition, entre autres, par les ministères sectoriels dont celui de l'Industrie et du Commerce.

La promotion au Québec

La création d'Investissement Québec a amené un virage important en matière de promotion au Québec. Dans le cadre de son nouveau mandat de promotion de l'investissement, la Société travaille de concert avec ses partenaires, les institutions et organismes de financement et les entreprises susceptibles d'avoir des projets d'investissement, afin de stimuler la réalisation de projets créateurs d'emplois dans toutes les régions du Québec en plus de rendre son expertise encore plus disponible.

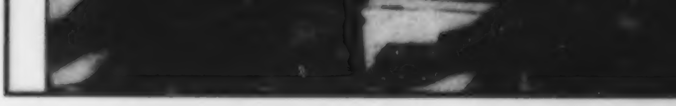

La promotion auprès des entreprises québécoises

Le redéploiement des équipes en six régions au Québec s'est accompagné de nouveaux objectifs de promotion. Dans chacune des régions, un directeur du développement des affaires a été désigné. Son rôle est d'augmenter la visibilité et la présence de la Société sur le terrain, auprès de la clientèle et donc, ultimement, de contribuer à l'augmentation des investissements.

La stratégie adoptée visait tout d'abord à faire connaître Investissement Québec à la clientèle québécoise. À cet effet, la Société a accru sa visibilité et a incité tous ses employés à promouvoir sa nouvelle identité. Cela s'est traduit par de nombreuses activités de relations publiques.

Le président-directeur général a largement été mis à contribution en prononçant une quinzaine de conférences devant des auditoires du milieu des affaires de la métropole et de plusieurs régions du Québec. Il a de plus participé à de nombreuses activités de relations publiques et de presse.

Investissement Québec a aussi fait connaître son existence par des annonces dans certains journaux d'affaires mettant notamment en évidence sa présence dans les régions du Québec.

De plus, chaque bureau régional a établi un plan de promotion. De nombreuses rencontres ont été organisées pour s'assurer, dès la première année, de rencontrer la plupart des partenaires habituels de l'organisation en région, tels que les cabinets comptables, les institutions financières, les sociétés de capital de risque, les centres locaux de développement ainsi que les représentants des ministères et organismes.

Les directeurs de portefeuille, les directeurs du développement des affaires et les directeurs régionaux ont participé à de nombreuses activités où étaient représentés les milieux d'affaires : colloques, congrès, expositions, tables de concertation et rencontres organisées par les chambres de commerce et autres associations. L'inauguration du bureau de Longueuil, qui dessert tout le Sud-Ouest du Québec, et celle du bureau de Laval desservant le Nord-Ouest du Québec ont été des occasions de rencontre qui ont été mises à profit.

Enfin, près des deux tiers des entreprises déjà clientes d'Investissement Québec ont été rencontrées sur une base individuelle. Un effort a aussi été fait pour rencontrer d'éventuels clients afin de leur faire connaître l'expertise et les programmes financiers d'Investissement Québec.

La Vice-présidence au développement des coopératives et à l'économie sociale a adopté une stratégie similaire, adaptée à ses propres clientèles. Il y a eu des rencontres et des présentations sur les services offerts aux organismes du milieu, tels que les centres locaux de développement, les coopératives de développement régional et plusieurs fédérations de coopératives.

Les membres de cette vice-présidence ont aussi participé aux activités de divers organismes, comme le Réseau d'investissement social du Québec et le Conseil de la coopération du Québec. Ils ont également eu des contacts avec leurs partenaires des ministères des Affaires autochtones et de la Famille et de l'Enfance. Ils ont tenu un kiosque à divers congrès, dont ceux de la Fondation de l'entrepreneurship, du Conseil de la coopération du Québec et de la Conférence des coopératives forestières.

Sans qu'il soit possible d'évaluer les retombées immédiates de l'ensemble de ces activités de promotion, l'objectif visé semble avoir été atteint. Les clientèles québécoises, en général, font maintenant le lien entre ce qu'était la SDI et la nouvelle Société. Investissement Québec a acquis une certaine visibilité; ses programmes sont, en général, connus de ses partenaires; et les interactions ont été nombreuses avec les agents des centres locaux de développement et les ministères à vocation économique, dont, au premier chef, celui de l'Industrie et du Commerce.

Les efforts promotionnels devront toutefois être poursuivis sur une plus longue période et être davantage axés, dans un deuxième temps, sur les clients potentiels. Cet objectif est conforme au souci de l'organisme de devenir encore plus proactif pour stimuler les investissements. C'est à quoi il s'attachera dans la prochaine année.

La promotion auprès des entreprises étrangères établies au Québec

La majorité des montants comptabilisés comme investissements étrangers au Québec sont en fait des réinvestissements par des entreprises étrangères déjà établies ici. Il était logique de chercher à maximiser les retombées de leur présence ici avant de déployer des efforts coûteux pour attirer de nouvelles implantations. Investissement Québec a donc décidé de créer une direction qui se consacre exclusivement aux relations avec les filiales de sociétés étrangères établies au Québec.

En collaboration avec ses partenaires, Investissement Québec souhaite resserrer les liens et en tisser d'autres avec ces filiales pour inciter celles-ci à intensifier leurs activités au Québec et à y créer plus d'emplois. En particulier, elle peut les soutenir dans leurs démarches pour obtenir des mandats mondiaux ou continentaux de leurs sociétés mères. Elle peut aussi leur offrir de seconder leurs projets d'investissements par ses programmes réguliers.

La promotion à l'étranger

L'année 1998-1999 s'est déroulée sous le signe de l'organisation en matière de promotion et de prospection des investissements à l'étranger.

La création d'Investissement Québec et les objectifs très ambitieux qui lui ont été assignés pour attirer les investissements étrangers ont rendu impératifs une définition rigoureuse des priorités et le développement de stratégies d'action.

De plus, Investissement Québec a dû se doter des équipes professionnelles et des outils nécessaires à la réalisation de ses objectifs. Un plan d'action a rapidement été esquissé, et sa mise en œuvre a été amorcée. Les cibles géographiques et sectorielles prioritaires auxquelles la Société doit s'attacher dans un premier temps ont été déterminées. Celles-ci seront précisées ultérieurement et seront périodiquement réévaluées et ajustées par la suite.

Les cibles géographiques

La majorité des investissements et des réinvestissements par des entreprises étrangères provient des États-Unis. Il n'est donc pas surprenant que l'Amérique ait été désignée comme la cible principale des efforts de promotion. Et comme l'Amérique est vaste, cinq corridors stratégiques, offrant des possibilités intéressantes pour le Québec, ont été ciblés. Ils ont été choisis en raison des activités économiques et industrielles qui les caractérisent dans les secteurs à fort potentiel pour Investissement Québec :

- le corridor du Nord-Est (Boston, New York, Philadelphie, Washington), où sont regroupées les principales entreprises de haute technologie, notamment en technologies de l'information, en biotechnologies et en soins de santé;
- le corridor des Grands Lacs (Chicago, Detroit, Minneapolis), qui constitue le cœur industriel des États-Unis, où se trouvent les grands producteurs automobiles et leurs fournisseurs, ainsi que des entreprises spécialisées en électronique, en soins de santé et en services financiers;
- le corridor du Sud-Est (Atlanta, les Carolines), où est enracinée l'industrie lourde, mais où l'on remarque aussi des forces émergentes en technologies de l'information, en télécommunications et en pharmaceutique;
- le corridor du Sud (Dallas, Austin, San Antonio), où la croissance des technologies de l'information est la plus rapide en Amérique du Nord;
- le corridor de l'Ouest (Seattle, San Francisco, Los Angeles, San Diego), où la concentration d'entreprises est élevée dans les secteurs des technologies de l'information, de l'aérospatiale, des sciences de la santé et des services financiers.

Les autres territoires priorisés sont les suivants : l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et les pays scandinaves, pour l'Europe; et le Japon, pour l'Asie.

Des travaux sont régulièrement réalisés pour préciser les territoires ainsi que les secteurs visés et prioriser les cibles qui offrent un potentiel plus grand pour le Québec en fonction de ses atouts comparatifs.

Les cibles sectorielles

Sur le plan sectoriel, Investissement Québec a amorcé une réflexion sur le secteur des services. Elle a pu constaté que, depuis plusieurs années, ce secteur génère plus d'investissements directs étrangers dans le monde que le secteur manufacturier. Cette réflexion se poursuit.

Investissement Québec accorde déjà une place importante aux services, qui se trouvent bien représentés dans ses secteurs prioritaires, c'est-à-dire les technologies de l'information, les industries de la santé, l'aérospatiale, les unités de recherche et développement et l'industrie touristique. Divers travaux viendront préciser les secteurs prioritaires parmi lesquels seront désignés des cibles ou des créneaux plus pointus, de façon à mieux canaliser les ressources affectées à la prospection des investissements.

Un des secteurs de services prometteurs est celui de la distribution et de la logistique. Investissement Québec a commencé une démarche avec certains de ses partenaires, ce qui a donné lieu à la création d'un groupe de travail coordonné par Montréal International. Ce groupe a le mandat de promouvoir le Grand Montréal en tant que plaque tournante du transport entre le marché américain et l'Europe et lieu d'implantation par excellence pour les centres de distribution européens desservant le marché nord-américain.

Les activités de promotion et les résultats

Pendant la première année, les efforts de prospection à l'étranger ont surtout porté sur l'Europe de l'Ouest, depuis le bureau de Paris, et sur les États-Unis et l'Asie, depuis Montréal. Au Québec, la stratégie de promotion auprès des filiales étrangères a commencé par l'établissement du *modus operandi* avec les partenaires régionaux en développement industriel.

Sur le plan sectoriel, le démarchage de projets a été orienté surtout vers les industries de la santé (pharmaceutique et biotechnologies), les technologies de l'information, l'aérospatiale, les produits chimiques et la plasturgie. Des occasions d'affaires ont aussi été explorées dans d'autres secteurs, selon les occasions rencontrées, par exemple, dans les pièces automobiles, la métallurgie et l'agro-industrie.

Le tableau ci-dessous présente le bilan de l'année de mise en œuvre, en termes d'activités de prospection et de résultats directement imputables à Investissement Québec.

Tableau 1

Activités et résultats de prospection des investissements, 1998-1999

	Amérique	Europe	Asie/Océanie	Total
Missions à l'étranger	31	51	4	86
Nombre de dossiers à l'étude	82	205	26	313
Missions d'accueil au Québec	28	59	14	101
Nombre d'implantations	2	1	-	3
Nombre d'expansions	5	5	-	10
Montants investis	227 M$	110 M$	-	337 M$
Création d'emplois	853	400	-	1 253

De plus, on trouvera à la fin de ce chapitre, les tableaux 2 et 3 énumérant des exemples d'investissements de 20 millions de dollars et plus annoncés au Québec durant l'année 1998-1999; le tableau 2 présente des investissements par des entreprises sous contrôle étranger et le tableau 3, des investissements par des entreprises sous contrôle québécois et canadien. Il ne s'agit pas de statistiques résultant d'un recensement exhaustif, mais de chiffres tirés de listes d'investissements annoncés par les entreprises elles-mêmes et diffusés dans la presse écrite au Québec.

Par ailleurs, la Société a participé à plusieurs activités de promotion d'envergure. Elle était présente, dans certains cas avec d'autres partenaires, au salon des biotechnologies Bio 98 en juin, à New York; au Salon international de l'aéronautique de Farnborough en Grande-Bretagne, en septembre; aux congrès de l'International Development and Research Council à Baltimore, en mai, et à San Antonio, en octobre. Ce dernier congrès réunissait l'élite des consultants et des dirigeants d'entreprises nord-américains spécialisés en localisation de sites industriels.

Investissement Québec a aussi participé à une importante mission économique du Premier ministre, Monsieur Lucien Bouchard, aux États-Unis, en mai 1998. Trois petits-déjeuners ont été organisés à Boston, pour des entreprises de capital de risque, puis à Atlanta et à Chicago, pour des consultants en localisation de sites. De plus, la Société a collaboré à l'organisation d'un symposium visant à créer des alliances entre entreprises américaines et québécoises en biopharmaceutique, à Philadelphie. Dans chacune de ces quatre villes, des rencontres avec des investisseurs potentiels ont été organisées pour le Premier ministre.

Investissement Québec a aussi planifié et coordonné la participation du Vice-premier ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, Monsieur Bernard Landry, au World Economic Forum de Davos, en Suisse, à la fin de janvier 1999. Cet événement regroupe chaque année, à la même époque, plus de mille participants parmi les personnalités les plus influentes du monde politique, financier et des affaires. Une vingtaine de rencontres privées avec des hauts dirigeants de sociétés internationales ont eu lieu au cours de ce Forum de trois jours.

Les activités de communications-marketing sur la scène internationale

Dans le contexte de la mise sur pied d'un nouvel organisme, l'exercice financier a été marqué par la volonté d'assurer la visibilité du Québec comme site d'investissement sur la scène internationale et par l'utilisation optimale des effectifs et des moyens en phase de développement.

Ces conditions n'ont pas freiné la Société dans ses démarches de relations de presse, ce qui lui a permis de bénéficier d'une bonne couverture, notamment dans des médias américains (*Washington Times* et *Site Selection*) et certains médias européens (*Corporate Location* et *Financial Times*). Une démarche proactive a été entreprise auprès des médias américains spécialisés dans la localisation de sites afin de mieux faire connaître le Québec et le rôle d'Investissement Québec.

Des actions ont également été mises de l'avant afin d'assurer une présence publicitaire dans des médias américains et européens. Plus de 30 placements publicitaires ont été réalisés à l'étranger au cours de l'exercice financier. La double offensive relations de presse-publicité visait à accroître la notoriété du Québec auprès d'une clientèle cible prioritaire en termes de prospection.

De plus, plusieurs activités ont appuyé la promotion des avantages du Québec comme site d'investissement, notamment :

- organisation de visites de journalistes étrangers et d'entrevues avec le président-directeur général d'Investissement Québec;
- élaboration d'une stratégie de relations de presse et d'outils de promotion reliés à des missions à l'étranger, dont celle du Premier ministre, Monsieur Lucien Bouchard, aux États-Unis, en mai 1998;
- participation à l'accueil d'un grand nombre de délégations de pays étrangers, notamment en présence du président-directeur général de la Société, à titre de conférencier;
- développement et diffusion d'une gamme complète d'outils promotionnels imprimés, audiovisuels ou électroniques;
- publication d'un bulletin trimestriel destiné aux entreprises étrangères et à leurs filiales, ainsi qu'aux agents de promotion des investissements.

Tableau 2

Projets d'investissement de 20 millions de dollars et plus, annoncés par des entreprises sous contrôle étranger, 1998-1999

Secteur	Société	Origine	Régions	M$
Bio-alimentaire	Barry Callebaut	Suisse	Montérégie	25,0
Bio-alimentaire	Coca-Cola Enterprises	États-Unis	Montréal	70,0
Électricité	NEG Micon/Nichimen	Danemark/Japon	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	83,8
Électricité	Osram Sylvania	États-Unis	Centre-du-Québec	48,0
Équipement de transport terrestre	Goodyear Tire & Rubber	États-Unis	Montérégie	87,0
Équipement de transport terrestre	Mark IV Industries	États-Unis	Montréal	80,0
Habitat-Construction	C&M Holding/Beaulieu of America Group	États-Unis	Montérégie	30,0
Industries culturelles	Viacom	États-Unis	Québec	32,0
Pétrochimie	Air Liquide	France	Montérégie	30,0
Produits de la forêt	Uniboard Canada	Allemagne	Laurentides	65,0
Produits de la forêt	Uniboard Canada	Allemagne	Bas-Saint-Laurent	105,0
Produits de la forêt	Mintech/ J. M. Huber Corp.	États-Unis	Mauricie–Bois-Francs	26,7
Produits de la forêt	SCA Produits d'hygiène AB	Suède	Centre-du-Québec	44,8
Services	Famous Players	États-Unis	Québec	32,0
Services	Sears Roebuck	États-Unis	Montréal	40,0
Technologies de l'information	FCI Electronics	France	Montréal	22,0
Technologies de l'information	Harris Corporation	États-Unis	Montréal	72,0
Technologies de l'information	Harris Corporation	États-Unis	Montréal	20,0
Tourisme	Club Resort	États-Unis	Québec	150,0
Tourisme	Starwood Hotels/Westin	États-Unis	Laurentides	32,0
Transformation des métaux et des minéraux	Howmet	États-Unis	Laval	22,0
Transformation des métaux et des minéraux	Iron Ore Company of Canada	Australie	Côte-Nord	393,0
	Nombre de projets :	**22**	**Total :**	**1 510,3**

Tableau 3

Projets d'investissement de 20 millions de dollars et plus, annoncés par des entreprises sous contrôle québécois et canadien, 1998-1999

Secteur	Société	Origine	Régions	M$
Mines	Ressources MSV, div. Mine Copper Rand 5000	Québec	Nord-du-Québec	40,0
Aliments	Sucre Lantic	Ontario	Montréal	65,0
Boissons	Eaux Vives Harricana	Québec	Abitibi-Témiscamingue	32,5
Habillement	Manufacturier de Bas Iris	Québec	Montréal	200,0
Bois	Sacopan (SGF Rexfor et Boisaco)	Québec	Côte-Nord	50,0
Bois	CFL Structure, div. de Coopérative forestière Laterrière	Québec	Saguenay–Lac-Saint-Jean	27,0
Bois	Cercueils Vic Royal	Québec	Centre-du-Québec	22,0
Bois	Produits forestiers Alliance	Québec	Saguenay–Lac-Saint-Jean	20,0
Papier	Produits forestiers Alliance	Québec	Québec	275,0
Papier	Abitibi-Consolidated (usine Kénogami)	Québec	Saguenay–Lac-Saint-Jean	128,0
Papier	Produits forestiers E.B. Eddy	Ontario	Outaouais	45,0
Papier	Les Industries Sanfaçon	Québec	Chaudière-Appalaches	30,0
Papier	Kruger	Québec	Mauricie	23,0
1re transformation des métaux	Stelco-McMaster	Ontario	Montérégie	27,0
1re transformation des métaux	Terra Tech Recyclage, div. De Terra Gaïa	Colombie-Britannique	Montérégie	25,0
Produits minéraux non métalliques	Cimbec Canada	Québec	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	349,0
Produits chimiques	SECAL (Alcan), usine Vaudreuil	Québec	Saguenay–Lac-Saint-Jean	165,0
Construction	Société immobilière Trans-Québec (SITQ)	Québec	Montréal	100,0
Construction	SITQ Immobilier, Projet Technoval phases III et IV	Québec	Laval	36,0
Construction	Centres d'achats Beauward et Provigo	Québec	Lanaudière	27,0
Construction	Groupe Montoni	Québec	Laval	25,0
Transports	Société du port de Montréal	Québec	Montréal	50,0
Transports	Société du port de Québec	Québec	Québec	26,5
Communications	MetroNet Communications	Alberta	Québec	40,0
Services publics	Hydro-Québec	Québec	Plusieurs régions	287,0
Services publics	Gazoduc Trans Québec & Maritimes	Alberta et Québec	Plusieurs régions	273,8
Services publics	Gaz Métropolitain et Gazifère	Québec	Plusieurs régions	50,0
Services publics	Hydro-Québec	Québec	Plusieurs régions	25,0
Services publics	Hydro-Québec	Québec	Québec	25,0

Projets d'investissement de 20 millions de dollars et plus, annoncés par des entreprises sous contrôle québécois et canadien, 1998-1999 (suite)

Secteur	Société	Origine	Régions	M$
Commerce de détail	Alimentation Couche-Tard	Québec	Plusieurs régions	65,0
Commerce de détail	Provigo	Québec	Plusieurs régions	47,5
Commerce de détail	Eaton	Ontario	Montréal	27,0
Assurances	L'Industrielle-Alliance	Québec	Montréal	40,0
Finances	Bourse de Montréal	Québec	Montréal	40,0
Affaires immobilières	Société du Palais des congrès de Montréal	Québec	Montréal	185,0
Services aux entreprises	Centre international de génie logiciel (COGNICASE)	Québec	Montréal	500,0
Services aux entreprises	TECSYS - Centre d'information technologique	Québec	Montréal	150,0
Services aux entreprises	Phoenix International Sciences de la vie	Québec	Montréal	56,0
Services aux entreprises	DLGL	Québec	Laurentides	30,0
Services aux entreprises	Studio Behaviour (Behaviour Communications)	Québec	Montréal	28,0
Divertissements et loisirs	Resorts of the Canadian Rockies (RCR)	Alberta	Québec	200,0
Divertissements et loisirs	Loto-Québec	Québec	Plusieurs régions	70,0
Divertissements et loisirs	Corporation Cinéplex Odéon	Québec	Québec	32,0
Divertissements et loisirs	Ciné Cité Montréal	Ontario et Québec	Montérégie	25,5
Divertissements et loisirs	Société du Massif de Petite-Riv.-St-François	Québec	Québec	25,0
Divertissements et loisirs	Corporation Cinéplex Odéon	Québec	Québec	25,0
Divertissements et loisirs	YMCA	Québec	Montréal	20,0
Autres services	Brossard Location	Québec	Montréal	20,0
	Nombre de projets :	**49**	**Total :**	**4 214,8**

Les interventions financières de la Société au cours de l'exercice 1998-1999 sont présentées en trois parties, comme suit :

- le financement des PME;
- les programmes conjoncturels;
- le financement de projets prioritaires.

De plus, on y montre la répartition régionale et sectorielle des interventions, ainsi que les résultats de l'évaluation des retombées économiques générées à la suite de la réalisation des projets ayant bénéficié d'une intervention financière de la Société.

Le financement des PME

Garantie Québec, filiale d'Investissement Québec, gère les programmes de financement complémentaire s'adressant aux petites et moyennes entreprises (PME). Le produit financier offert est généralement une garantie applicable sur un prêt, une marge de crédit ou toute autre forme de financement accordé par une institution financière.

Les programmes énumérés ci-après supportent différents types de projets.

Garantie PME

- **production**, soit le démarrage, l'expansion et la modernisation dans les secteurs manufacturier, tertiaire moteur et touristique;
- **alliance stratégique**, soit la fusion d'entreprises, le regroupement d'une activité commune et l'acquisition d'une entreprise dans les secteurs manufacturier, tertiaire moteur et touristique;
- **innovation** dans tous les secteurs, soit la recherche, le développement et le design, y compris la commercialisation et le financement des crédits d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental;
- **exportation** dans tous les secteurs, soit la commercialisation, l'acquisition d'une entreprise à l'étranger, la réalisation d'un contrat, l'acquisition d'une entreprise et le financement d'une marge de crédit.

Garantie COOP

- Démarrage, développement ou consolidation financière d'entreprises formées en coopératives dans tous les secteurs d'activité économique.

Garantie OBNL, économie sociale

- Démarrage et développement d'organismes à but non lucratif (OBNL), à caractère commercial, favorisant la participation et la responsabilité individuelle et collective.

Le tableau 4 présente les résultats de ces programmes.

Tableau 4

Financements accordés aux PME par type de projet, 1998-1999

Type de projet	Nombre de financements	Montant (M$)		Nombre d'emplois*	
		Financements	Projets*	Avant	Créés
Production et alliance	83	35,6	139,4	4 299	1 572
Innovation					
• Crédit d'impôt	203	61,5	303,2	4 781	2 290
• Développement	53	18,7	91,5	1 214	819
Exportation					
• Marge de crédit	91	40,3	119,2	4 266	1 549
• Commercialisation	22	9,3	18,9	769	230
Coopérative	45	28,0	63,0	2 833	335
Économie sociale	23	4,0	8,5	305	141
Total	**520**	**197,4**	**743,7**	**18 467**	**6 936**

*Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois sont réparties sur une période maximale de trois ans.

De plus, la Société gère une mesure fiscale à l'investissement dans les PME : les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (SPEQ). Cette mesure octroie des avantages fiscaux aux investisseurs, y compris les dirigeants et les employés, qui font un placement dans le capital-actions ordinaires d'une PME québécoise au moyen d'une SPEQ.

Au cours de l'exercice 1998-1999, la Société a enregistré 45 nouvelles SPEQ et a approuvé 68 placements, totalisant 16,5 millions de dollars.

Tel que l'indique le tableau 4, la Société a accordé 520 financements aux PME, soit une augmentation de 13,5 % par rapport à 1997-1998. Les projets financés ayant pour objet l'innovation ou l'exportation comptent pour 71 %. Cette proportion était de 68 % en 1997-1998, 61 % en 1996-1997 et 56 % en 1995-1996.

Le tableau 5 présente la répartition selon la taille des financements accordés. Il est intéressant de noter que 76 % des financements sont inférieurs à 500 000 $.

Le tableau 6 démontre l'effet de levier des interventions de la Société selon les différents types de projet. Globalement, Investissement Québec contribue à la réalisation de projets totalisant 743,7 millions de dollars réalisés par des PME, avec un apport de 197,4 millions de dollars (26,5 %).

En 1997-1998, la part de la Société dans le montage financier des projets des PME était de 25 %.

Tableau 5

Répartition des 520 financements accordés selon la taille, 1998-1999

	Nombre de financements	Pourcentage
Moins de 200 000 $	257	49 %
200 001 à 500 000 $	143	27 %
500 001 à 1 000 000 $	81	16 %
1 000 001 $ et plus	39	8 %
Total	**520**	**100 %**

Tableau 6

Participation aux financements par type de projet, 1998-1999

	Pourcentage de participation
Production et alliance	25 %
Innovation	20 %
Exportation	36 %
Coopérative	44 %
Économie sociale	47 %

Les programmes conjoncturels

Au cours de l'exercice 1998-1999, 161 garanties sur un prêt ont été octroyées en vertu du programme « Soutien au démarrage d'entreprises », pour supporter la croissance des entreprises ayant déjà bénéficié de ce programme et du programme d'investissement « Démarrage d'entreprises », et en vertu du programme « Redémarrage PME », offert aux entreprises touchées par la tempête de verglas de janvier 1998.

Ces interventions s'appliquaient à des demandes de financement reçues avant la fin de ces programmes, soit en avril 1998.

Tableau 7

Financements accordés en vertu des programmes conjoncturels, 1998-1999

Programme	Nombre de financements	Montant (M$)		Nombre d'emplois*	
		Financements	Projets*	Avant	Créés
Soutien au démarrage d'entreprises	4	0,1	0,3	12	20
Redémarrage PME	157	5,2	10,0	2 689	-
Total	**161**	**5,3**	**10,3**	**2 701**	**20**

*Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois sont réparties sur une période maximale de trois ans.

Le financement de projets prioritaires

Au cours de l'exercice, la Société a contribué au financement de projets définis comme prioritaires dans la stratégie de développement économique du gouvernement. Ces interventions sont regroupées dans les catégories suivantes :

- le Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE);
- le Crédit-acheteur pour la vente de biens à une entreprise étrangère;
- les mandats spécifiques confiés à la Société par le gouvernement concernant des projets jugés à fortes retombées économiques.

Tableau 8

Financements accordés pour la réalisation de projets prioritaires, 1998-1999

Catégorie	Nombre	Montant (M$)			Projets[2] (M$)	Emplois[2]	
		Garantie de prêt	Autres[1]	Total		Avant	Créés
FAIRE	116	100,8	297,5	398,3	3 068,5	23 073	18 985
Crédit-acheteur	29	211,1	-	211,1	1 045,8	-	-
Mandat	5	4,5	4,8	9,3	67,2	125	168
Total	**150**	**316,4**	**302,3**	**618,7**	**4 181,5**	**23 198**	**19 153**

[1]Autres formes de financement : prêt sans intérêt, prise en charge d'intérêts et subvention.

[2]Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois sont réparties sur une période maximale de trois ans.

Les interventions financières par région administrative

Le tableau 9 sur la répartition régionale des interventions indique que 75 % des financements accordés aux PME visent des entreprises situées dans six des dix-sept régions du Québec : Montréal (185), Montérégie (72), Québec (48), Bas-Saint-Laurent (29), Chaudière-Appalaches (29) et Laval (29). De plus, un ou plusieurs projets prioritaires ont bénéficié d'un support financier de la Société dans seize des dix-sept régions.

Tableau 9

Financements accordés par région administrative, 1998-1999

Région administrative et type d'intervention	Nombre de financements	Montant		Nombre d'emplois*	
		Financements	Projets*	Avant	Créés
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE					
Financement des PME	3	325 000	950 000	96	15
Projets prioritaires	1	1 300 000	5 100 000	5 000	50
Programmes conjoncturels	-	-	-	-	-
Total	**4**	**1 625 000**	**6 050 000**	**5 096**	**65**
BAS-SAINT-LAURENT					
Financement des PME	29	9 810 385	21 405 819	895	233
Projets prioritaires	3	3 250 000	21 500 000	81	185
Programmes conjoncturels	-	-	-	-	-
Total	**32**	**13 060 385**	**42 905 819**	**976**	**418**
CENTRE-DU-QUÉBEC					
Financement des PME	4	955 000	2 257 800	159	21
Projets prioritaires	3	5 740 00	70 875 000	263	118
Programmes conjoncturels	14	479 300	645 400	296	-
Total	**21**	**7 174 300**	**73 778 200**	**718**	**139**
CHAUDIÈRE-APPALACHES					
Financement des PME	29	10 883 517	33 536 279	1721	310
Projets prioritaires	4	4 050 000	49 790 000	778	355
Programmes conjoncturels	-	-	-	-	-
Total	**33**	**14 933 517**	**83 326 279**	**2 499**	**665**
CÔTE-NORD					
Financement des PME	5	1 638 500	3 445 500	582	394
Projets prioritaires	1	30 500 000	393 172 000	111	138
Programmes conjoncturels	-	-	-	-	-
Total	**6**	**32 138 500**	**369 617 500**	**693**	**532**
ESTRIE					
Financement des PME	15	4 696 260	16 929 512	671	68
Projets prioritaires	5	49 067 000	134 083 136	1 025	634
Programmes conjoncturels	4	29 600	37 000	45	-
Total	**24**	**53 792 860**	**151 049 648**	**1 741**	**702**
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE					
Financement des PME	5	8 383 000	17 956 000	1 110	58
Projets prioritaires	1	5 600 000	160 000 000	-	18
Programmes conjoncturels	-	-	-	-	-
Total	**6**	**13 983 000**	**177 956 000**	**1 110**	**76**
LANAUDIÈRE					
Financement des PME	22	9 670 885	44 154 742	595	762
Projets prioritaires	2	1 251 700	7 010 000	135	559
Programmes conjoncturels	-	-	-	-	-
Total	**24**	**10 922 585**	**51 164 742**	**730**	**1 321**

Financements accordés par région administrative, 1998-1999 (suite)					
Région administrative et type d'intervention	**Nombre de financements**	**Montant**		**Nombre d'emplois***	
		Financements	**Projets***	**Avant**	**Créés**
LAURENTIDES					
Financement des PME	19	3 593 753	13 509 132	295	203
Projets prioritaires	7	8 230 000	52 408 500	493	399
Programmes conjoncturels	1	12 000	15 000	1	-
Total	**27**	**11 835 753**	**65 932 632**	**789**	**602**
LAVAL					
Financement des PME	29	9 393 040	31 865 947	678	367
Projets prioritaires	3	3 382 500	36 776 000	480	207
Programmes conjoncturels	-	-	-	-	-
Total	**32**	**12 775 540**	**68 641 947**	**1 158**	**574**
MAURICIE					
Financement des PME	9	2 128 900	7 862 956	256	28
Projets prioritaires	5	8 898 974	78 099 000	492	908
Programmes conjoncturels	-	-	-	-	-
Total	**14**	**11 027 874**	**85 961 956**	**748**	**936**
MONTÉRÉGIE					
Financement des PME	72	23 216 605	88 505 177	1 584	859
Projets prioritaires	15	39 528 250	419 198 750	2 754	2 362
Programmes conjoncturels	131	4 536 701	9 058 425	2 166	10
Total	**218**	**67 281 556**	**516 762 352**	**6 504**	**3 231**
MONTRÉAL					
Financement des PME	185	71 396 482	326 658 671	5 438	2 720
Projets prioritaires	88	380 575 975	2 067 502 030	10 545	12 512
Programmes conjoncturels	10	235 120	450 321	186	10
Total	**283**	**452 207 577**	**2 394 611 022**	**16 169**	**15 242**
NORD-DU-QUÉBEC					
Financement des PME	7	6 087 499	9 709 623	242	5
Projets prioritaires	1	21 000 000	45 437 000	10	165
Programmes conjoncturels	-	-	-	-	-
Total	**8**	**27 087 499**	**55 146 623**	**252**	**170**
OUTAOUAIS					
Financement des PME	21	6 760 101	22 392 440	498	246
Projets prioritaires	3	13 700 000	328 059 000	564	161
Programmes conjoncturels	1	40 000	94 237	7	-
Total	**25**	**20 500 101**	**350 545 677**	**1 069**	**407**
QUÉBEC					
Financement des PME	48	13 511 121	52 944 793	1 587	505
Projets prioritaires	2	134 000	20 007 000	1	33
Programmes conjoncturels	-	-	-	-	-
Total	**50**	**13 645 121**	**72 951 793**	**1 588**	**538**
SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN					
Financement des PME	18	14 964 647	49 576 141	2 060	142
Projets prioritaires	6	42 452 000	292 529 700	466	349
Programmes conjoncturels	-	-	-	-	-
Total	**24**	**57 416 647**	**342 105 841**	**2 526**	**491**
Total - Financement des PME	**520**	**197 414 695**	**743 660 532**	**18 467**	**6 936**
Total - Projets prioritaires	**150**	**618 660 399**	**4 181 547 116**	**23 198**	**19 153**
Total - Programmes conjoncturels	**161**	**5 332 721**	**10 300 383**	**2 701**	**20**
Total global	**831**	**821 407 815**	**4 935 508 031**	**44 366**	**26 109**

*Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois sont réparties sur une période maximale de trois ans.

Les interventions financières par secteur d'activité économique

Tel qu'il est indiqué dans le tableau 10, le secteur manufacturier compte 57 % des projets de financement accordés et 67 % des sommes octroyées. Les services à valeur ajoutée regroupent 22 % des interventions, principalement auprès d'entreprises des technologies de l'information.

Les entreprises ayant recours à des technologies de pointe sont classées dans les secteurs suivants : services aux entreprises (183), produits électriques et électroniques (67), produits chimiques et pharmaceutiques (31) et matériel de transport (45). Ces trois cent soixante et quinze entreprises représentent le potentiel maximum des entreprises pouvant être associées au secteur de la haute technologie, soit 45 % des interventions effectuées au cours du dernier exercice.

Tableau 10

Financements accordés par secteur d'activité économique, 1998-1999

Secteur d'activité économique	Nombre de financements	Montant		Nombre d'emplois*	
		Financements	Projets*	Avant	Créés
Manufacturier					
Alimentation et boissons	32	33 505 339	136 118 056	2 817	892
Caoutchouc	3	6 256 000	85 900 000	1 540	347
Plastique	15	2 185 000	7 365 827	369	130
Industries du cuir	3	1 348 000	6 358 136	140	211
Textile (1re transformation)	3	3 615 000	27 115 000	826	1 008
Textile	12	8 079 500	71 932 00	425	435
Vêtements	34	14 791 250	114 940 137	3 133	2 093
Produits du bois	45	46 511 375	199 195 401	7 363	1 443
Meubles	12	5 108 400	39 334 339	1 425	441
Papiers	9	66 848 000	802 984 750	2 662	417
Imprimerie	17	14 104 240	222 308 736	893	1 854
Métaux (1re transformation)	8	7 432 060	46 866 776	353	69
Produits métalliques	48	28 892 976	130 634 245	2 459	1 419
Machinerie	35	14 597 485	53 020 358	1 514	1 063
Matériel de transport	45	203 993 897	864 524 447	1 059	1 306
Produits électriques et électroniques	67	46 443 989	276 789 435	2 774	1 752
Produits minéraux non métalliques	7	1 376 320	5 828 755	124	70
Produits raffinés du pétrole	2	1 120 000	2 677 459	60	14
Produits chimiques et pharmaceutiques	31	23 217 951	178 024 469	1 780	812
Autres	45	19 897 942	95 473 043	1 401	729
Total	**473**	**549 324 724**	**3 367 391 369**	**33 117**	**16 505**
Services					
Services à valeur ajoutée	183	123 349 771	626 083 726	5 005	7 783
Tourisme	28	9 226 640	95 403 839	621	363
Total	**211**	**132 576 411**	**721 487 565**	**5 626**	**8 146**
Agriculture	8	721 874	1 280 499	220	10
Pêcherie	1	500 000	800 000	200	-
Foresterie	11	10 153 000	15 061 000	2 100	39
Mines	3	97 000 000	550 509 000	581	303
Construction	20	4 643 860	10 002 599	572	150
Transport	6	5 175 200	23 523 103	474	574
Communications	3	9 020 000	201 040 080	132	94
Commerce de gros	28	7 515 733	33 623 836	507	271
Commerce de détail	59	4 633 813	10 597 559	768	17
Autres services	8	143 200	191 421	69	-
Total global	**831**	**821 407 815**	**4 935 508 031**	**44 366**	**26 109**

*Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois sont réparties sur une période maximale de trois ans.

Les retombées économiques des projets financés

L'analyse des retombées économiques des interventions financières d'Investissement Québec au cours de l'exercice financier 1998-1999 vise à évaluer les incidences à court terme reliées à la réalisation de projets totalisant 3,7 milliards de dollars.

Méthodologie

L'analyse porte sur l'ensemble des projets financés en 1998-1999, à l'exclusion des offres de financements refusées par les entreprises, des dossiers relevant de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel ainsi que des projets apparentés à une vente, déjà évalués dans le cadre des retombées économiques du portefeuille.

L'analyse porte sur les coûts des projets, ventilés par type de dépense : construction, équipement et machinerie, honoraires professionnels et fonds de roulement. Avec ces données, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a évalué les retombées économiques découlant de la réalisation des projets. Pour effectuer cette quantification, l'ISQ a utilisé son modèle d'intrants-extrants. Monsieur Yves Dion, économiste et professeur à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), a analysé les impacts de la réalisation des projets financés sur l'économie du Québec, par programme, par secteur et par région.

De plus, la Société est en mesure de quantifier la portion des retombées économiques des entreprises dont la structure financière dépasse le seuil de risque normalement assumé par les institutions financières privées et dont l'accroissement des activités constitue un gain net pour l'économie québécoise. Cette évaluation objective repose sur un système de cotation mettant en relation un ensemble de paramètres financiers et économiques. Ce modèle permet de mesurer la rentabilité des activités de la Société.

Cette méthode et les résultats globaux ont fait l'objet de nombreuses communications publiques, notamment en 1997, au congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement de la science et en mai 1999, au congrès de l'Association canadienne d'évaluation.

Résultats

La présente section décrit les principales incidences reliées à la réalisation des projets financés. Les incidences sont présentées par programme, par secteur et par région, selon les paramètres suivants : emploi, valeur ajoutée et revenu pour le gouvernement du Québec.

Les principaux impacts, supérieurs d'environ 40 % à ceux découlant des projets autorisés lors de l'exercice 1997-1998, sont attribuables à l'augmentation des investissements. Ces derniers sont en hausse de 76 %, ayant passé de 2,1 milliards de dollars à 3,7 milliards de dollars.

Cette hausse de 1,6 milliard de dollars est concentrée au sein de trois programmes. Les projets autorisés dans le cadre du Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi ont presque doublé, passant de 1,5 milliard de dollars à près de 3 milliards de dollars. Pour le Programme recherche et développement, l'augmentation a été de 62 %, soit de 234 millions de dollars à 379 millions de dollars. Les projets autorisés en vertu du Programme exportation sont passés de 90 millions de dollars à 135 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 50 %.

Le tableau 11 présente les retombées économiques de chacun des programmes d'Investissement Québec.

Tableau 11

Retombées économiques des projets soutenus par Investissement Québec par programme, 1998-1999

Programme	Coût des[1] projets (M$)	Nombre[2] d'emplois	Valeur[3] ajoutée (M$)	Revenu[4] du gouvernement du Québec (M$)
Mandats gouvernementaux	65,0	456	38	5,4
Exportation	135,5	1 543	86	12,3
Coopératives	58,1	659	35	6,5
Économie sociale	8,5	105	5	1,2
FAIRE	2 978,7	20 458	1 105	222,3
Investissement	99,1	885	48	7,9
Recherche et développement	378,6	7 030	296	48,1
Investissement en démarrage d'entreprises	0,3	2	0,1	-
Regroupement	4,7	78	4	0,4
Redémarrage	7,4	102	5	0,6
Tourisme	13,8	181	9	1,8
Total	**3 701,8**	**31 071**	**1 608**	**301,9**

Sources : Investissement Québec et ISQ.

[1]Le montant de 3,7 milliards de dollars servant à l'évaluation des retombées économiques est inférieur de 1,2 milliard de dollars au montant des projets autorisés durant l'exercice. Cette différence est constituée d'interventions reliées au financement de ventes à l'exportation, dont les retombées économiques sont évaluées dans la section « Les retombées économiques du portefeuille », présentée ci-après.

[2]Charge de travail, en personnes-années, nécessaire à la réalisation des projets.

[3]Représente une mesure du niveau de transformation apportée par les entreprises aux matières premières et aux composantes (contenu québécois) reliée à la réalisation des projets financés par la Société.

[4]Fiscal (impôts et taxes) et parafiscal (CSST, FSS et RRQ).

Selon le tableau 12, les investissements les plus importants seront réalisés dans le secteur des pâtes et papiers, avec 803 millions de dollars (soit 22 % des projets autorisés) suivi du secteur primaire, avec 564 millions de dollars (15 %), des divers secteurs de services, avec 397 millions de dollars (11 %) et du secteur des produits électriques et électroniques, dont les investissements totaliseront 254 millions de dollars (7 %).

Le tableau 13 présente la répartition des retombées économiques des projets par région administrative. Quatre régions se démarquent en ce qui a trait aux investissements : la région de Montréal, regroupant 35 % des projets (1,3 milliard de dollars); la Montérégie, recueillant 11 % des projets (425 millions de dollars); la Côte-Nord, comptant 11 % des projets (environ 400 millions de dollars) et l'Outaouais, comptant 9 % des projets autorisés (346 millions de dollars).

En matière de retombées économiques, les mêmes régions se distinguent, mais dans un ordre légèrement différent. Les régions de Montréal et de l'Outaouais arrivent en tête de liste, suivies de la Montérégie et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. La région de la Côte-Nord se classe au cinquième rang.

Tableau 12

Retombées économiques des projets autorisés par secteur, 1998-1999

Secteur	Coût des projets (M$)	Nombre d'emplois	Valeur ajoutée (M$)	Revenu[1] du gouvernement du Québec (M$)
Primaire	564,4	3 494	196	36,7
Alimentation et boissons	134,4	860	48	7,4
Caoutchouc et plastique	7,8	72	3	0,6
Industries du cuir	6,3	73	3	0,5
Produits du textile et textile (1re transformation)	80,8	501	26	4,9
Vêtements	111,8	779	39	7,0
Produits du bois	193,5	1 400	81	14,4
Meubles	39,3	359	18	3,6
Papiers	803,0	7 167	375	79,1
Imprimerie	222,3	1 058	59	10,6
Métaux (1re transformation)	46,2	419	23	3,3
Produits métalliques	124,7	1 056	56	10,7
Machinerie	52,7	628	32	5,7
Matériel de transport	144,8	941	58	10,2
Produits électriques et électroniques	254,4	2 399	121	19,4
Produits minéraux non métalliques	5,8	72	3	0,7
Produits raffinés du pétrole et du charbon et des industries chimiques	151,5	1 679	78	14,1
Industries manufacturières diverses	93,7	855	41	7,1
Divers secteurs de services	397,1	2 969	171	33,9
Services aux entreprises	245,9	3 982	163	29,3
Hébergement	21,4	308	14	2,7
Total	**3 701,8**	**31 071**	**1 608**	**301,9**

Sources : Investissement Québec et ISQ.

[1]Fiscal et parafiscal.

Tableau 13

Retombées économiques des projets autorisés par région administrative, 1998-1999

Région administrative	Coût des projets (M$)	Nombre d'emplois	Valeur ajoutée (M$)	Revenu* du gouvernement du Québec (M$)
Abitibi-Témiscamingue	6,1	43	3	0,5
Bas-Saint-Laurent	39,9	473	26	4,1
Centre-du-Québec	73,8	630	33	6,7
Chaudière-Appalaches	83,4	741	39	7,2
Côte-Nord	396,6	2 408	131	25,2
Estrie	150,1	1 096	57	10,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	178,0	1 165	66	13,8
Lanaudière	37,8	442	22	3,9
Laurentides	65,6	564	29	5,7
Laval	68,6	759	37	6,1
Mauricie	85,3	511	29	5,1
Montérégie	424,6	3 057	157	28,5
Montréal	1 329,7	12 146	612	113,0
Nord-du-Québec	55,2	391	22	3,9
Outaouais	346,0	3 160	164	34,8
Québec	53,2	797	37	5,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	307,9	2 688	144	27,3
Total	**3 701,8**	**31 071**	**1 608**	**301,9**

Sources : Investissement Québec, ISQ et UQAR.

*Fiscal et parafiscal.

Analyse de l'économiste externe

Monsieur Yves Dion, professeur au Département d'économie et de gestion de l'Université du Québec à Rimouski, conclut dans son rapport d'analyse[1] :

« Les entreprises financées par Garantie Québec ou par les mandats gouvernementaux et les programmes conjoncturels ont réalisé des projets d'une valeur totale de 771 millions de dollars sur la base d'un support de 218 millions de dollars. Ces projets une fois achevés auront soutenu et créé 11 010 emplois et injecté une valeur ajoutée totale de 525 millions de dollars dans l'économie québécoise.

[1]Yves Dion, *Analyse des retombées économiques de l'intervention financière accordée par Investissement Québec pour l'exercice 1998-1999*, juillet 1999.

Le volet R et D est le plus important du programme régulier et offre des garanties de prêts à des projets où l'investissement en main-d'œuvre qualifiée est majeur. Les entreprises en R et D ont été particulièrement dynamiques en réalisant des projets dont la valeur totale est près de cinq fois supérieure à la valeur du support apporté. Les deux autres volets en importance sont le volet Exportation, qui favorise des projets visant la réalisation d'opérations de commercialisation et de promotion en vue de l'exportation, et le volet Investissement qui permet d'acquérir des immobilisations. Il faut également mentionner le volet Coopérative où les projets, contrairement à l'an dernier, ont surtout servi à investir dans l'immobilisation.

Avec le programme FAIRE, Investissement Québec, en partenariat avec d'autres sources importantes de financement, supporte des projets majeurs d'investissement réalisés par de grandes entreprises œuvrant dans des secteurs considérés comme névralgiques pour l'économie québécoise. De fait, les entreprises, avec un appui financier de 372 millions de dollars de la société d'État ont procédé à l'acquisition massive d'immobilisations, essentiellement en machineries et équipements, pour une valeur totale de 3 milliards de dollars. Ces projets ont soutenu plus de 20 000 emplois et généré une valeur ajoutée totale de 1,1 milliard de dollars pour l'économie québécoise. Ces seuls projets du FAIRE dépassent en valeur tous les projets financés par la SDI en 1997-1998.

Les projets supportés par Investissement Québec favorisent surtout le secteur manufacturier. D'importants projets se retrouvent toutefois dans le secteur minier avec FAIRE, et l'industrie de l'informatique et du logiciel constitue le premier pôle d'intervention dans le secteur des services, tant pour Garantie Québec que pour FAIRE. Les projets émanent d'entreprises actives dans la plupart des secteurs manufacturiers, mais en particulier dans ceux des pâtes et papiers, du bois, des produits électriques et électroniques, du matériel de transport et des produits chimiques.

Enfin, notre analyse régionale nous permet d'observer une présence d'Investissement Québec dans toutes les régions québécoises. Les projets de Garantie Québec proviennent davantage de la grande région métropolitaine de Montréal en raison notamment des projets en R et D. Par contre, les interventions du programme FAIRE et des mandats gouvernementaux, par les grands projets qu'elles appuient, marquent leur présence dans les régions-ressource, au sein des secteurs qui constituent la base de leur structure industrielle ».

Conclusion « volet projet »

La Société s'est engagée à participer au financement de projets dont la valeur prévue est de 3,7 milliards de dollars.

La mise en place de ces actifs nécessitera une charge de travail de 31 071 personnes-années. Le niveau d'activité à contenu québécois (valeur ajoutée) est évalué à 1,6 milliard de dollars et le gouvernement percevra sous différentes formes 302 millions de dollars de revenus.

Les recettes fiscales provenant de la réalisation des projets qui ont dépassé le seuil de risque des institutions financières privées sont évaluées à 66,3 millions de dollars.

Tableau 14

Synthèse des retombées reliées à la réalisation des projets financés, 1998-1999

Paramètre	1998-1999	1997-1998
Emplois (personnes-années)	31 071	22 140
Projets	3 700 M$	2 100 M$
Valeur ajoutée	1 608 M$	1 103 M$
Revenu du gouvernement du Québec	302 M$	211 M$
Portion attribuable à Investissement Québec	66,3 M$	39,5 M$

Source : ISQ

La répartition des financements

Cette partie présente différentes données du portefeuille de la Société correspondant aux soldes inscrits dans les états financiers au 31 mars 1999. Le tableau 15 montre la répartition du portefeuille selon les produits financiers et les regroupements de clientèle. La répartition par région administrative et selon les mêmes regroupements de clientèle est illustrée au tableau 16.

Tableau 15

Répartition du portefeuille de financements selon le produit financier, au 31 mars 1999

Produit financier	Financement des PME		Projets prioritaires		Programmes conjoncturels		Total	
	Nombre	Montant (M$)	Nombre	Montant (M$)	Nombre	Montant (M$)	Nombre	Montant (M$)
Prêt	689	237,3	27	339,1	103	19,8	819	596,2
Garantie	721	157,6	25	148,1	6 230	183,7	6 976	489,4
Actions	61	12,9	13	126,8	19	4,0	93	143,7
Autres[1]	429	83,5	80	350,2	3	0,1	512	433,8
Total	**1 900**	**491,3**	**145**	**964,2**	**6 355**	**207,6**	**8 400**	**1 663,1**

[1]Prêts sans intérêt et actions sans privilège.

Tableau 16

Répartition du portefeuille de financements selon la région administrative, au 31 mars 1999

Région administrative	Financement des PME		Projets prioritaires		Programmes conjoncturels		Total	
	Nombre	Montant (M$)	Nombre	Montant (M$)	Nombre	Montant (M$)	Nombre	Montant (M$)
Abitibi-Témiscamingue	21	6,6	3	39,6	108	3,3	132	49,5
Bas-Saint-Laurent	105	20,5	8	130,1	241	10,1	354	160,7
Centre-du-Québec	54	9,7	3	38,5	226	5,9	283	54,1
Chaudière-Appalaches	148	41,1	5	28,6	359	11,1	512	80,8
Côte-Nord	44	6,2	2	45,0	91	2,6	137	53,8
Estrie	84	24,0	12	56,5	161	6,1	257	86,6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	33	9,3	2	0,2	65	2,0	100	11,5
Lanaudière	51	17,6	1	5,0	308	9,2	360	31,8
Laurentides	99	24,2	12	142,9	415	13,3	526	180,4
Laval	83	21,4	3	3,7	237	7,5	323	32,6
Mauricie	59	15,3	2	82,4	225	7,8	286	105,5
Montérégie	219	58,7	16	37,2	1 347	39,8	1 582	135,7
Montréal	565	154,7	65	290,1	1 569	59,8	2 199	504,6
Nord-du-Québec	41	10,5	-	-	15	0,3	56	10,8
Outaouais	47	14,1	1	1,2	227	6,5	275	21,8
Québec	178	38,9	9	51,1	539	16,0	726	106,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	69	18,5	1	12,2	222	6,2	292	36,9
Total	**1 900**	**491,3**	**145**	**964,3**	**6 355**	**207,5**	**8 400**	**1 663,1**

Les retombées économiques du portefeuille

La présente section décrit les principales retombées reliées aux activités des entreprises. Ces retombées sont présentées par programme, par secteur et par région, selon les paramètres suivants : emploi, valeur ajoutée et revenu pour le gouvernement du Québec.

Investissement Québec évalue les effets sur l'économie de l'ensemble des activités des entreprises dont le financement était en vigueur au cours de la période. À cette fin, elle regroupe les résultats financiers et économiques de toutes les entreprises de son portefeuille ayant bénéficié d'un soutien financier entre 1988 et 1998 et étant encore sous administration. L'échantillon sur lequel a porté l'étude équivaut à 83 % des entreprises.

La méthodologie employée dans cette section prévoit l'élimination du double comptage des ventes, notamment dans le cas d'entreprises ayant bénéficié de plus d'un programme. Les données utilisées ont été extraites des états financiers vérifiés des entreprises clientes de la Société.

La hausse de 63 % des ventes des entreprises toujours incluses dans le portefeuille d'Investissement Québec repose sur deux programmes. En effet, les ventes des entreprises ayant bénéficié d'une intervention financière dans le cadre du Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi ont bondi de 1 259 %. Les ventes sont passées de 640 millions de dollars à 8,7 milliards de dollars entre les deux exercices. Également, les ventes des entreprises qui ont tiré parti d'une intervention financière grâce à des mandats gouvernementaux ont vu leurs ventes augmenter de 37 %, soit de 11,4 milliards de dollars à 15,6 milliards de dollars. Le bénéfice net, quant à lui, est en hausse de 129 %.

Ces résultats ont été produits par l'Institut de la statistique du Québec, à partir de l'analyse détaillée des états financiers vérifiés des entreprises dont les résultats globaux sont présentés plus haut.

Les résultats sont supérieurs pour le portefeuille cette année, à la suite de la hausse des ventes de 10,7 milliards de dollars. Ainsi, les emplois ont augmenté de 73 900 (45 %) et le gouvernement du Québec a reçu 802 millions de dollars de plus (51 %). Le ratio des revenus fiscaux et parafiscaux du gouvernement du Québec, par rapport au total des interventions reçues par les entreprises du portefeuille, est passé de 1,91 à 2,40, soit une hausse de 26 %. La valeur ajoutée est également en hausse. Celle-ci a augmenté de 7,2 milliards de dollars (65 %).

Les résultats par programme

Le tableau 15 « Retombées économiques du portefeuille par programme » permet d'évaluer la performance des entreprises pour chacun des programmes d'Investissement Québec.

Comme l'an passé, les mandats gouvernementaux se classent au premier rang pour chacun des paramètres étudiés, sauf pour la fiscalité par montant de soutien, où ils sont deuxièmes. En raison

de la hausse des ventes du programme FAIRE, qui s'est établie à 8,1 milliards de dollars, ce programme arrive au deuxième rang pour tous les facteurs, sauf pour la fiscalité par montant de soutien, où il est premier.

Les résultats par secteur

Selon le tableau 18, le secteur du matériel de transport est le plus important avec des ventes de 10,2 milliards de dollars, ce qui représente un peu plus du tiers (37 %) des ventes du portefeuille d'entreprises de 27,6 milliards de dollars. Suivent, dans l'ordre, les pâtes et papiers avec des ventes de 6,9 milliards (25 % du portefeuille), les produits du bois avec des ventes de 1,9 milliard (7 % des ventes totales) et les produits électriques et électroniques avec des ventes de 1,4 milliard (5 % des ventes du portefeuille).

Selon le ratio « Revenu par dollar de soutien », trois des quatre secteurs ci-dessus se distinguent : le secteur du matériel de transport est toujours premier (7,34), suivi du secteur des produits du bois (3,28), du secteur primaire (3,11) et du secteur des pâtes et papiers (3,03).

Tableau 17

Retombées économiques du portefeuille par programme, 1998-1999[1]

Programme ou volet	Ventes ou chiffre d'affaires[2] (milliards $)	Valeur du support financier (M$)		Emplois[3] (personnes-années)			Valeur ajoutée[5]		Revenu du gouvernement du Québec[6] (milliers $)		Revenu p dollar de souti
		Total (échantillon)	Échantillon	Direct	Indirect	Total	Total (M$)	Par emploi	Parafiscal	Fiscal	
Mandats gouvernementaux	15,57	541,8	337,9	76 880	42 160	119 040	10 245	86 100	562 000	711 000	3,77
Exportation	0,97	102,0	95,6	8 200	3 440	11 640	652	56 000	49 100	45 900	0,99
Coopératives	0,75	82,6	71,6	8 460	3 360	11 820	585	49 500	46 800	41 900	1,24
Économie sociale	0,07	4,0	3,3	60	20	80	5	62 500	300	400	0,21
FAIRE	8,72	369,3	187,4	40 760	35 370	76 130	5 943	78 100	358 300	410 300	4,10
Investissement	2,26	192,6	173,1	14 800	8 130	22 930	1 419	61 900	101 100	93 500	1,12
Recherche et développement	0,34	62,6	55,9	3 390	910	4 300	221	51 400	15 100	16 800	0,57
Conjoncture 1	0,23	12,5	11,8	1 590	790	2 380	134	56 300	9 900	8 800	1,58
Conjoncture 2	0,63	28,1	27,3	4 700	2 210	6 910	402	58 200	29 500	26 200	2,04
Alliance	0,12	7,7	5,6	1 110	380	1 490	83	55 700	6 400	6 100	2,23
Tourisme	0,05	19,9	16,6	810	190	1 000	39	39 000	2 900	2 300	0,31
Investissement en démarrage d'entreprises	1,93	415,0	n.d.	26 730	6 790	33 520	1 521	45 400	103 100	133 700	n.d.
Ensemble des programmes[4]	**27,57**	**1 463,5**	**983,2**	**150 330**	**88 655**	**238 985**	**18 377**	**76 900**	**1 095 700**	**1 269 600**	**2,40**

Sources : Investissement Québec et ISQ.

[1] Sont exclus les mandats gouvernementaux exécutés en vertu de l'Entente auxiliaire Canada-Québec et du Fonds de développement technologique, les entreprises ayant bénéficié du Programme de financement des crédits d'impôt dont la période d'administration est très courte (de 1 à 3 ans) ainsi que les financements autorisés avant 1988. Le programme Redémarrage PME est aussi exclu.

[2] Y compris le programme de démarrage de petites entreprises.

[3] Charge de travail, en personnes-années, nécessaire à la réalisation des ventes par les entreprises clientes et leurs fournisseurs.

[4] Pour des raisons techniques, le total de chaque programme ne concorde pas avec les données de l'ensemble des programmes.

[5] Représente une mesure du niveau de transformation apportée par les entreprises aux matières premières et aux composantes (contenu québécois) reliée à la réalisation des ventes des entreprises clientes ainsi que par leurs fournisseurs.

[6] Fiscal (impôts et taxes) et parafiscal (CSST, FSS et RRQ).

Tableau 18

Retombées économiques du portefeuille par secteur, 1998-1999

Secteur	Ventes ou chiffre d'affaires (milliards $)	Valeur du support financier (M$)		Emplois (personnes-années)			Valeur ajoutée		Revenu du gouvernement du Québec (milliers $)		Revenu par dollar de soutien
		Total (échantillon)	Échantillon	Direct	Indirect	Total	Total (M$)	Par emploi	Parafiscal	Fiscal	
Primaire	0,54	40,4	17,5	2 950	3 520	6 470	385	59 500	29 300	25 100	3,11
Alimentation et boissons	0,98	60,9	40,0	4 260	6 720	10 980	657	59 800	37 100	34 400	1,79
Caoutchouc et plastique	0,22	26,3	25,4	1 510	600	2 110	120	56 900	9 200	8 400	0,69
Industries du cuir	0,02	2,6	2,6	290	65	355	15	42 200	1 200	900	0,81
Produits du textile et textile (1re transformation)	0,51	51,1	29,9	3 360	1 380	4 740	245	51 700	19 800	18 100	1,27
Vêtements	0,21	32,9	15,9	2 130	860	2 990	129	43 100	9 700	7 600	1,09
Produits du bois	1,94	81,7	54,7	10 600	9 500	20 100	1 379	68 600	100 900	78 400	3,28
Meubles	0,16	10,0	8,6	1 650	560	2 210	110	49 800	9 300	6 500	1,84
Papiers	6,90	231,4	214,2	26 290	29 450	55 740	4 924	88 300	284 500	363 600	3,03
Imprimerie	0,08	22,6	9,0	640	330	970	66	68 000	3 900	4 400	0,92
Métaux (1re transformation)	0,72	54,1	53,5	2 350	2 660	5 010	431	86 000	23 000	29 000	0,97
Produits métalliques	0,81	60,4	51,6	6 250	2 130	8 380	498	59 400	41 000	35 400	1,48
Machinerie	0,49	35,2	29,5	3 550	1 350	4 900	291	59 400	25 000	21 700	1,58
Matériel de transport	10,22	262,0	112,1	54 290	18 990	73 280	6 684	91 200	355 500	467 900	7,34
Produits électriques et électroniques	1,36	83,4	53,8	4 470	3 080	7 550	617	81 700	31 800	37 200	1,28
Produits minéraux non métalliques	0,12	24,7	8,5	930	440	1 370	93	67 900	6 700	6 600	1,56
Produits raffinés du pétrole et du charbon et des industries chimiques	0,97	61,3	52,9	4 020	2 810	6 830	643	94 100	29 600	39 400	1,30
Industries manufacturières diverses	0,26	37,8	26,6	2 240	830	3 070	168	54 700	12 000	10 900	0,86
Divers secteurs de services	0,49	171,9	94,1	7 390	1 800	9 190	416	45 300	29 300	29 700	0,63
Services aux entreprises	0,53	93,3	67,4	10 270	1 460	11 730	478	40 700	34 800	43 500	1,16
Restauration et hébergement	0,04	19,5	15,4	890	120	1 010	28	27 700	2 100	900	0,19
Total	**27,57**	**1 463,5**	**983,2**	**150 330**	**88 655**	**238 98**	**18 377**	**76 900**	**1 095 700**	**1 269 600**	**2,40**

Sources : Investissement Québec et ISQ.

Les résultats par région

Les résultats figurant au tableau 19 sont inférieurs à ceux présentés aux tableaux 17 et 18; afin de mesurer l'activité des entreprises et les retombées économiques qui en découlent, seules les ventes des entreprises ayant effectivement été réalisées dans les régions visées ont été retenues.

Les ventes des entreprises du portefeuille réalisées dans la région de Montréal comptent pour 35 % de l'activité régionale de l'ensemble des entreprises; elles s'élèvent à 5,29 milliards de dollars sur un total de 15,21 milliards de dollars. Cette région est suivie de l'Estrie, qui affiche des ventes de 2,69 milliards de dollars (18 %), et de la Montérégie, où les ventes ont atteint 2,15 milliards de dollars (14 %).

La région montréalaise se classe première pour tous les paramètres, sauf pour la valeur ajoutée sur l'emploi direct, où elle occupe la neuvième place. L'Estrie et la Montérégie suivent, dans l'ordre, pour tous les paramètres, sauf pour la valeur ajoutée directe par emploi direct, où elles sont respectivement quatrième et huitième.

Tableau 19

Retombées économiques du portefeuille région administrative, 1998-1999

Région administrative	Ventes ou chiffre d'affaires (milliards $)	Valeur du support financier (M$)		Emplois (personnes-années)			Valeur ajoutée			Revenu du gouvernement du Québec (milliers $)	
		Total (échantillon)	Échantillon	Direct	Indirect	Total	Direct (M$)	Total (M$)	Direct par emploi direct	Parafiscal	Fiscal
Abitibi-Témiscamingue	0,32	44,9	44,9	1 300	1 360	2 660	121	223	93 100	13 400	16 100
Bas-Saint-Laurent	0,26	31,4	25,8	1 830	1 210	3 040	119	192	65 000	13 100	12 500
Centre-du-Québec	0,30	47,6	45,6	1 330	1 150	2 480	116	203	87 200	12 300	14 700
Chaudière-Appalaches	0,69	56,9	49,2	5 200	2 530	7 730	306	458	58 800	33 600	30 300
Côte-Nord	0,31	53,5	52,2	1 240	1 190	2 430	85	191	68 500	11 400	12 600
Estrie	2,69	63,6	48,9	11 870	9 770	21 640	1 021	1 755	86 000	104 400	123 400
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0,10	19,1	13,4	540	530	1 070	39	68	72 200	4 500	4 000
Lanaudière	0,15	24,8	21,8	1 090	570	1 660	66	99	60 500	7 200	6 300
Laurentides	0,94	76,9	69,4	6 650	2 430	9 080	499	648	75 000	39 000	44 500
Laval	0,57	34,3	32,9	2 870	1 710	4 580	249	366	86 700	19 800	23 100
Mauricie	0,20	29,5	21,3	1 350	680	2 030	91	135	67 400	9 500	9 000
Montérégie	2,15	124,4	89,0	10 780	9 480	20 260	773	1 403	71 700	84 100	91 500
Montréal	5,29	603,5	303,8	33 770	17 120	50 890	2 281	3 374	67 500	209 600	233 700
Nord-du-Québec	0,08	19,2	19,1	1 130	290	1 420	48	65	42 500	4 800	4 800
Outaouais	0,09	29,0	13,6	550	430	980	37	61	67 300	4 100	3 900
Québec	0,57	121,3	102,1	4 970	2 070	7 040	270	414	54 300	27 300	30 100
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,50	43,6	30,2	2 920	2 280	5 200	215	359	73 600	26 900	26 000
Total[1]	**15,21**	**1 423,5**	**983,2**	**89 390**	**54 800**	**144 190**	**6 336**	**10 014**	**70 900**	**625 000**	**686 500**

Sources : Investissement Québec, ISQ et UQAR.

[1]Les ventes réparties par région incluent seulement celles des unités de production où le projet financé par la Société a été réalisé.

Analyse de l'économiste externe

Monsieur Yves Dion, professeur au Département d'économie et de gestion de l'Université du Québec à Rimouski, conclut dans son rapport d'analyse[1] :

« Sous l'impulsion du nouveau FAIRE, qui regroupe le Fonds de développement industriel (FDI) et le Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE) de la SDI, le portefeuille d'Investissement Québec s'est considérablement modifié depuis le dernier exercice.

Avec un chiffre d'affaires global de 20,3 milliards, les entreprises du portefeuille reliées aux mandats gouvernementaux, à Garantie Québec et aux programmes conjoncturels ont permis à l'économie québécoise de générer une valeur ajoutée de plus de 13 milliards et de soutenir 175 000 emplois, dont 116 000 emplois directs. Les trois quarts de ces retombées proviennent de la production des grandes entreprises qui ont profité du financement de projets majeurs dans le cadre des mandats gouvernementaux.[2]

De leur côté, les grandes entreprises du programme FAIRE, dont les états financiers étaient disponibles[3] dans moins de la moitié des cas, ont contribué, à partir d'un chiffre d'affaires de 8,7 milliards, au soutien de 76 000 emplois et à la production d'une valeur ajoutée totale de près de 6 milliards de dollars.

D'une façon générale, les grandes entreprises qui ont été soutenues dans le cadre des interventions en vertu des articles 7 et 28[4] (mandats gouvernementaux) et du programme FAIRE continuent de répondre aux attentes d'Investissement Québec. Ces entreprises, actives pour la plupart dans les secteurs du bois, des pâtes et papiers et du matériel de transport, ont été performantes durant la dernière année et ont été des moteurs de la croissance de l'économie québécoise.

[1] Yves Dion, Analyse des retombées économiques du portefeuille des interventions d'Investissement Québec 1988-1998, juillet 1999.

[2] Investissement Québec a développé une méthode permettant d'évaluer les retombées économiques attribuables à ses interventions financières et en développe une similaire pour le FAIRE.

[3] Pour fin d'évaluation des retombées économiques, les états financiers des entreprises sont considérés disponibles lorsqu'ils sont reçus et lorsque la fin de l'exercice financier de l'entreprise est à l'intérieur de la période normalisée de lecture des données. La disponibilité des états financiers devrait atteindre une proportion normale de plus de 80 % lorsque le programme FAIRE aura plus de maturité.

[4] Ces articles de la loi constituante de la Société concernent les mandats spécifiques confiés par le gouvernement.

Les objectifs du programme régulier Garantie Québec sont variés et ses différents volets s'adressent surtout à des petites et moyennes entreprises qui, dans leur plan de démarrage ou de développement, sont d'une certaine façon plus redevables du support d'Investissement Québec que les grandes entreprises. Les entreprises du volet Investissement, malgré une baisse du chiffre d'affaires, ont effectué un net redressement par rapport à l'an dernier, en affichant la meilleure performance des entreprises financées par Garantie Québec. Cette amélioration peut s'expliquer par les changements dans la composition du portefeuille mais aussi par une conjoncture plus favorable dans certains secteurs d'activité. Les volets Exportation et Coopérative reflètent un comportement relativement semblable à celui du dernier exercice, alors que le volet R et D continue d'afficher des pertes. Il faut toutefois retenir que ce volet a un rôle de soutien dans une perspective de rentabilité à plus long terme et que de nombreuses entreprises, souvent en démarrage, se joignent chaque année au portefeuille et masquent la rentabilité de plusieurs entreprises, notamment dans les secteurs des produits électriques et électroniques.

Finalement, nous avons cherché à estimer une partie des retombées économiques régionales en terme d'emplois directs et de valeur ajoutée directe imputables aux ventes des entreprises ou des unités de production réellement bénéficiaires du support d'Investissement Québec. Au total, les entreprises du programme FAIRE, avec des ventes de 4,3 milliards, ont soutenu par leur production en région 22 384 emplois directs et dégagé une valeur ajoutée directe de 1,7 milliards de dollars. Pour leur part, les autres entreprises du portefeuille ont réalisé un chiffre d'affaires de 12 milliards, qui a permis de soutenir 71 260 emplois directs et a produit une valeur ajoutée directe de 5 milliards de dollars. La répartition régionale du portefeuille considéré est relativement équilibrée et une saisie complète des entreprises du programme FAIRE ferait davantage ressortir leur présence dans les régions-ressources. »

Conclusion « volet portefeuille »

Comme il s'agit de la cinquième évaluation de l'incidence économique du portefeuille d'Investissement Québec, les données de la page suivante sont présentées sur une base comparative.

Tableau 20

Synthèse des impacts reliés aux activités des entreprises du portefeuille, 1998-1999

	1998-1999	1997-1998
Emplois (personnes-années)	238 985	165 100
Ventes	27 600 M$	16 900 M$
Bénéfice net	953 M$	416 M$
Valeur ajoutée	18 377 M$	11 132 M$
Valeur ajoutée par emploi	76 900 $	67 400 $
Revenu du gouvernement du Québec	2 365 M$	1 563 M$
Portion attribuable à Investissement Québec	345,5 M$	246,1 M$
Revenu par dollar de soutien	2,40 $	1,91 $

Les actifs financés par la Société sont utilisés au fil des ans pour réaliser des ventes. Les entreprises clientes ont réalisé des ventes de 27,6 milliards de dollars au cours de l'année et elles ont affiché un bénéfice net de l'ordre de 953 millions de dollars.

La réalisation de ces ventes a nécessité une charge de travail de 239 000 personnes-années et engendré un niveau d'activité de 18 milliards de dollars. Les revenus perçus par le gouvernement s'élèvent à 2,4 milliards de dollars. Les recettes fiscales provenant des entreprises qui ont dépassé le seuil de risque des institutions financières privées sont évaluées à 345,5 millions de dollars.

La rentabilité économique

Dans le but d'évaluer la rentabilité économique d'Investissement Québec, on mesure son bénéfice en additionnant les recettes fiscales attribuables à la Société figurant sous le « volet projet » et sous le « volet portefeuille ». En mettant en relation ces bénéfices et les coûts de la Société, on obtient le ratio coûts-bénéfices suivant : pour chaque dollar de coût, des recettes fiscales de 3,78 dollars sont générées.

Cet indicateur de performance montre le niveau de rentabilité de la Société pour l'économie québécoise. Ce résultat confirme qu'Investissement Québec joue un rôle prépondérant en matière de développement économique.

Tableau 21

Retombées fiscales attribuables aux interventions d'Investissement Québec, 1998-1999[1]

Bénéfices (M$)	1998-1999	1998-1997
Volet projet	66,3	39,5
Volet portefeuille	345,5	246,1
Total	**411,8**	**285,6**
Coûts	**109,0**	**136,4**
Ratio	**3,78/1**	**2,45/1**

Source : Investissement Québec

[1]La méthode utilisée pour mesurer la portion des incidences économiques attribuable à Investissement Québec est résumée à la section « Les retombées économiques des projets financés ».

Pour orienter son action, la Société s'est dotée de valeurs axées sur la satisfaction des besoins de sa clientèle et la performance de son équipe. Ces valeurs sont :

- le client d'abord;
- une approche proactive;
- une équipe compétente, engagée et intègre;
- une action efficace et efficiente.

Soucieuse de respecter ces valeurs et de remplir pleinement sa mission, la Société a réalisé les activités de gestion clés décrites dans la présente section.

Planification stratégique

Plan d'affaires

L'instrument de gestion à la base des actions de la Société est le plan d'affaires triennal approuvé par le gouvernement, lequel contient les éléments suivants :

- la stratégie d'action;
- les moyens utilisés pour réaliser la mission, dont les politiques relatives aux produits et aux services financiers, fiscaux et techniques;
- les programmes d'incitatifs et de soutien financiers;
- la mesure et les modalités selon lesquelles le gouvernement assume les frais encourus par la Société pour l'administration des programmes;
- l'évaluation de la performance.

Veille stratégique

Investissement Québec a regroupé les ressources humaines et techniques nécessaires à la mise sur pied d'une cellule de veille stratégique. Cette cellule assure une veille permettant à la Société d'influencer de manière proactive et innovatrice les intentions d'investisseurs potentiels et de développer ou d'ajuster, le cas échéant, ses stratégies en fonction des stratégies et moyens des autres agences de promotion des investissements, ainsi que des tendances internationales de l'investissement étranger.

Stratégies d'action

Les observations et les analyses découlant des activités de la cellule de veille stratégique ont suscité plusieurs développements, notamment :

- sur le plan international, identification des priorités géographiques et sectorielles par territoire;
- sur le marché américain, élaboration d'un plan d'action, comprenant des objectifs géographiques et sectoriels en fonction de cinq corridors géographiques et de secteurs cibles prioritaires;
- sur le plan régional, mise en place d'un mode de collaboration avec les partenaires régionaux dans le but d'identifier les occasions d'investissement prioritaires dans chacune des régions du Québec et d'orienter les activités de promotion et de prospection.

Pour assurer une meilleure coordination des activités de promotion et de prospection, la Société a élaboré un mode de fonctionnement et de concertation avec ses principaux partenaires publics et privés.

Ressources humaines

Mise en place de l'organisation

Dès l'annonce par le gouvernement de la création d'Investissement Québec, en mars 1998, une équipe composée de gestionnaires de la Société de développement industriel du Québec et de la Direction générale des investissements étrangers du ministère de l'Industrie et du Commerce s'est mise à l'œuvre pour définir les composantes de la nouvelle structure organisationnelle et planifier sa mise en place.

Au plan de la structure d'organisation, la Société a cherché à réunir toutes les caractéristiques permettant de réaliser sa mission avec efficacité et efficience. À cette fin, elle a mis en place un plan d'organisation et d'effectifs répondant aux objectifs suivants :

- mettre l'accent sur la promotion stratégique et dynamique des investissements;
- rapprocher les dirigeants des opérations en réduisant le nombre de niveaux hiérarchiques;
- rapprocher les opérations des clients;
- renforcer l'évaluation du rendement financier et économique de la Société.

La nouvelle structure a été mise en place de façon progressive, de juin 1998 à mars 1999.

Cadre de gestion

Le cadre de gestion des ressources humaines est fondé sur deux principes :

- le Conseil du trésor s'assure que la Société respecte les lignes directrices du gouvernement en matière de gestion des ressources humaines, notamment : cohérence des conventions collectives ou ententes avec les associations accréditées, cohérence avec les principes d'équité et de bonne gestion, contrôle du niveau de rémunération, des conditions de travail et de l'application des régimes de retraite;
- le Conseil d'administration d'Investissement Québec a l'autorité de négocier les ententes avec les syndicats et les associations accréditées dans le cadre de mandats approuvés par le Conseil du trésor, d'appliquer sa philosophie de gestion des ressources humaines à l'ensemble du personnel syndiqué et non syndiqué, de déterminer le plan d'effectifs, de régir les modalités relatives au recrutement, aux mutations et aux promotions et d'appliquer la politique salariale, la classification, les conditions de travail et les avantages sociaux.

Effectif

Au cours de l'exercice, l'effectif regroupé de la Société de développement industriel du Québec et de la Direction générale des investissements étrangers, constituant l'effectif de départ d'Investissement Québec, est passé de 195 postes à 277, soit une augmentation de 42 %. Le personnel additionnel a principalement été affecté à trois unités administratives directement touchées par le mandat d'Investissement Québec : la Vice-présidence au développement stratégique, la Vice-présidence à la promotion et à la prospection des investissements et la Vice-présidence aux communications et au marketing. Le tableau 22 ci-dessous montre l'évolution de l'effectif au cours de la période.

Tableau 22

Effectif au 31 mars	1999	1998	Ajout
Gestionnaires	30	22	8
Professionnels	142	94	48
Techniciens	38	26	12
Employés de soutien	67	53	14
Total	**277**	**195**	**82**

Globalement, l'arrivée des nouvelles recrues a eu pour effet de renforcer l'équipe d'Investissement Québec :

- renouvellement des connaissances par l'ajout de jeunes diplômés (15);
- augmentation importante de l'effectif féminin parmi les professionnels (14) et les gestionnaires (2);
- réduction importante de la moyenne d'âge.

De plus, plusieurs employés ont été promus à des postes comportant des responsabilités accrues.

La gestion des ressources humaines comprend plusieurs programmes et mesures couramment utilisés :

- aide personnalisée aux employés;
- aménagement du temps de travail;
- congés sans solde pour des stages chez les partenaires financiers;
- accueil de stagiaires provenant des collèges, des universités ou d'organismes partenaires québécois ou étrangers;
- congé pour étude;
- préparation à la retraite;
- départ assisté.

La formation et le perfectionnement

Au cours de l'exercice 1998-1999, la Société a consacré 878 jours-personnes, soit une masse salariale évaluée à 151 000 $, à la formation et au perfectionnement. À cette somme s'ajoutent des dépenses budgétaires de 96 200 $, qui représentent les frais afférents aux diverses activités : formations externes, inscriptions, matériel et déplacements. L'investissement total a été de 247 200 $, soit 2,4 % du total des salaires des employés visés.

Les efforts de formation et de perfectionnement ont été axés sur la nouvelle mission de la Société, à savoir :

- l'utilisation de nouvelles technologies de l'information, notamment en matière de communication interne et externe, de traitement de données et de traitement de textes;
- la maîtrise de la langue anglaise;
- les techniques de vente;
- la formation scolaire dans les domaines liés aux activités de la Société.

Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE)

Dans le but d'améliorer l'offre aux investisseurs, le Fonds de développement industriel (FDI), qui relevait du ministère de l'Industrie et du Commerce, a été fusionné avec le FAIRE. De plus, ce programme, qui a pour but de stimuler des projets d'investissement jugés prioritaires par le gouvernement, a été élargi comme suit :

- d'autres secteurs sont admissibles : les entreprises du multimédia, les centres d'appels, les centres de traitement des transactions et les centres de distribution à valeur ajoutée;
- de nouveaux types de projets ont été ajoutés : étude de faisabilité préalable à l'obtention d'un mandat mondial et crédit à un acheteur étranger;
- l'envergure minimale des projets admissibles a été réduite de façon importante.

Garantie PME

Un changement majeur dans le programme Garantie PME a été apporté par le plan d'affaires d'Investissement Québec approuvé par le gouvernement. Ce produit financier est maintenant défini à deux niveaux : le plan d'affaires détermine les principes d'intervention, la forme de financement, le partage de risque et les secteurs d'activité économique admissibles; le Conseil d'administration décide pour sa part des modalités d'application qui constituent la définition même du produit financier.

En concertation avec Tourisme Québec, les activités admissibles dans le secteur touristique ont été révisées.

Services financiers

L'amélioration de la prestation des services financiers est une préoccupation constante. Au cours de la période, plusieurs actions ont été entreprises dans ce sens :

- dans le but de se rapprocher des clients et des partenaires, l'équipe de la direction régionale desservant le nord-ouest du Québec a été installée à Laval, tandis que l'équipe responsable du sud-ouest du Québec a emménagé dans des bureaux situés à Longueuil;
- dans chacune des six directions régionales ainsi qu'à la Vice-présidence au développement des coopératives et à l'économie sociale, un directeur responsable du développement des affaires a été désigné afin de mieux informer les clients et les partenaires et d'être à l'écoute de leurs besoins;

- le financement des crédits d'impôts dans le cas des démarrages d'entreprises a été confié aux directions régionales;
- des conventions générales de garantie ont été signées avec les principales institutions financières prêteuses de façon à simplifier le traitement des dossiers.

Qualité du service à la clientèle

Au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 1998, 526 entreprises clientes ont été sondées au moyen d'un questionnaire écrit comportant des appréciations quantitatives ainsi que des commentaires et des suggestions. Le taux de réponses reçues et compilées est de 44 %.

Les taux de satisfaction selon les indicateurs mesurés sont les suivants :

• relation-partenaire	93 %
• professionnalisme et compétence	90 %
• adaptabilité et souplesse	85 %
• ententes négociées	94 %
• délai de traitement	80 %
• accessibilité et visibilité	92 %
• qualité du service en général	94 %

Coût des services et résultats

Les attentes du gouvernement à l'endroit d'Investissement Québec s'expriment en termes de projets financés et d'emplois créés. Ainsi, la performance globale de la Société, pour sa première année d'activité, est indiquée dans le tableau 23 de la page suivante, qui compare les coûts d'exploitation à certains résultats.

Tableau 23

Coûts et résultats	1998-1999	1997-1998[1]
Frais d'exploitation et d'administration (M$)	18,7	15,8
Interventions financières[2]		
• Nombre	670	530
• Financement	816 M$	495 M$
• Projets financés	4 925 M$	3 257 M$
• Emplois avant[3]	41 665	n.d.
• Emplois créés[3]	26 089	17 029
Coûts et résultats		
• Coûts par intervention	27 900 $	29 800 $
• Projet moyen	735 100 $	614 500 $
• Nombre moyen d'emplois créés[3] par projet financé[2]	39	32

[1]Coûts et résultats cumulés de la Société de développement industriel du Québec (SDI) et de la Direction générale des investissements étrangers du MIC.

[2]Excluant les interventions financières effectuées dans le cadre des programmes conjoncturels.

[3]Selon la planification fournie par les entreprises, la réalisation des projets et la création des emplois sont réparties sur une période maximale de trois ans.

Objectifs et résultats

La Société élabore un plan d'action annuel afin de spécifier les axes de développement, d'identifier les actions à mener et de fixer les résultats visés. Le plan d'action 1998-1999 a été préparé en vue d'apporter un changement fondamental à l'organisation et de réorienter les actions en fonction du nouvel objectif d'accroissement des investissements et de création d'emplois.

Les activités priorisées se sont articulées autour de trois axes de développement :

- Positionner la Société comme le chef de file de la promotion des investissements au Québec et compléter le développement de ses outils.
- Générer des investissements au Québec et soutenir le développement des entreprises.
- Mettre en place la nouvelle organisation et ses encadrements.

Bien que les activités de gestion aient été intenses pour mettre en place la nouvelle organisation, les services rendus à la clientèle ont progressé de façon significative tant au niveau des délais, grâce à l'application des processus révisés en profondeur au cours de l'exercice précédent, qu'au niveau du volume d'interventions financières.

Délais

Comme l'indique le tableau 24 ci-dessous, les délais de traitement ont diminué de 20 %, comparativement à l'exercice précédent.

Tableau 24

Sommaire des délais pour les financements acceptés au cours des six mois précédant le 31 mars

	31 mars 1999 (jours)*	31 mars 1998 (jours)*
De la réception du plan d'affaires à l'envoi de la lettre d'intention	15	15
De l'envoi de la lettre d'intention acceptée à l'autorisation	36	47
De l'autorisation à l'émission de l'offre	11	16
Total	**62**	**78**

*Compilation en jours civils.

Financement des PME

Tel qu'il est indiqué dans le tableau 25, le nombre de financements accordés dans le cadre des programmes offerts aux PME a augmenté de 14 % et le montant des interventions, de 20 %, par rapport aux objectifs fixés au début de l'exercice.

Tableau 25

Interventions financières dans le cadre des programmes de financement des PME, 1998-1999

	Objectifs		Résultats	
	Nombre	Montant (M$)	Nombre	Montant (M$)
Production et alliance	80	44	83	35,6
Exportation				
• marge de crédit	75	34	91	40,3
• commercialisation	25	8	22	9,3
Innovation				
• crédit d'impôt	170	41	203	61,5
• développement	50	17	53	18,7
Coopérative et économie sociale	80	27	68	32
Total	**480**	**171**	**520**	**197,4**

Financement des projets prioritaires

Dans le cadre du Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE), des crédits aux acheteurs étrangers et des mandats confiés par le gouvernement, le volume d'interventions financières a augmenté de 108 % et le total des montants octroyés, de 88 %, comparativement à l'exercice précédent.

Tableau 26

Interventions financières dans le cadre de projets prioritaires

	1998-1999[2]		1997-1998[1]	
	Nombre	**Montant (M$)**	**Nombre**	**Montant (M$)**
Projets prioritaires				
• FAIRE	116	398,3	19	185,1
• FDI	-	-	28	45,2
• Crédit acheteur	29	211,1	15	75,4
• Entente Canada-Québec	-	-	7	16,9
• Mandat	5	9,3	3	7,1
Total	**150**	**618,7**	**150**	**329,7**

[1]Total généré par la Société de développement industriel du Québec (SDI) et par la Direction générale des investissements étrangers du MIC.

[2]En 1998-1999, les programmes FAIRE et FDI ont été fusionnés.

Autres résultats

Outre les résultats ci-dessus, 158 garanties, totalisant 5,1 millions de dollars, ont été accordées par la Société en vertu des programmes conjoncturels ayant pris fin au cours de l'exercice 1997-1998. Enfin, 68 placements, totalisant 16,5 millions de dollars, ont été approuvés, et 45 nouvelles sociétés ont été enregistrées en vertu de la mesure fiscale de capitalisation SPEQ.

Technologies de l'information

Le plan de migration des technologies de l'information, élaboré en 1997-1998, a été adapté en fonction des besoins de la nouvelle organisation. Ces changements ont nécessité des efforts exceptionnels pour maintenir le cap sur les objectifs budgétaires et l'échéancier. En outre, au cours de l'exercice 1998-1999, les postes de travail sont passés de 168 à 278.

Cette migration a notamment exigé la mise en place d'une nouvelle infrastructure client-serveur, la mise à niveau des logiciels de bureautique, l'ajout d'outils facilitant les communications, tels que le courrier électronique et Internet, et le développement complet d'applications pour la gestion du portefeuille dans un module appelé « GESPORT ». Des efforts importants ont été déployés pour assurer l'intégrité historique des données. De plus, 80 % des utilisateurs ont suivi une formation intensive.

La conformité opérationnelle du nouveau système informatique en vue de la conversion à l'an 2000 est ainsi assurée.

Instruments de gestion

Les principaux instruments de gestion de la Société visent à fournir une description complète et exacte de la situation financière de celle-ci, une évaluation rigoureuse des risques financiers assumés, un suivi des opérations et une évaluation des retombées pour l'économie québécoise.

Gestion financière

- Un nouveau logiciel comptable plus performant a été sélectionné et sera utilisé au cours de l'exercice 1999-2000.
- Un nouveau système centralisé servant à confirmer les soldes des prêts garantis par la Société est en développement, en collaboration avec les institutions financières prêteuses.

Gestion des risques

- En règle générale, la catégorie de risque de chaque dossier est déterminée au moyen d'un rapport annuel sur l'évolution de l'entreprise et d'une révision trimestrielle, dans le but d'établir le plan de suivi et la provision pour perte.
- Pour les programmes conjoncturels, la provision pour perte est établie par une évaluation globale du portefeuille.

Gestion des opérations

- Le tableau de bord informatique, mis à jour en continu et diffusé dans le réseau, permet de faire le suivi des résultats en fonction des objectifs fixés dans le plan d'action de la Société.
- Un rapport complet sur les opérations est préparé mensuellement pour chacun des programmes conjoncturels actifs.

Gestion des bénéfices

- Une évaluation des retombées sur l'économie québécoise découlant des projets financés ainsi que des opérations des entreprises du portefeuille est effectuée annuellement.
- Une évaluation de la pertinence d'intervention et des retombées économiques des projets prioritaires est réalisée pour chaque projet, dans le but d'éclairer la prise de décision et d'alimenter en continu l'évaluation des programmes touchés.

Participation du personnel

Au cours de l'exercice, plusieurs comités composés de professionnels et de techniciens ont transmis les commentaires et les propositions du personnel aux gestionnaires pour enrichir les discussions préalables aux prises de décision. Ces comités sont :

- le Comité ministériel des relations professionnelles (CMRP);
- le Comité sur les retombées économiques (CRE);
- le Comité de coordination de GESPORT (Gestion du portefeuille);
- le Comité de mise en place de GESPORT (Gestion du portefeuille);
- le Comité de remplacement de SOISAF (Système d'outil informatisé de support à l'analyse financière).

Plusieurs rencontres entre la direction et l'ensemble du personnel, ainsi que des réunions d'unités administratives, ont eu lieu pour partager l'information et les commentaires concernant le développement et la mise en place d'Investissement Québec.

Déclaration de responsabilité à l'égard des renseignements financiers

L'établissement et la présentation des états financiers consolidés d'Investissement Québec et des autres renseignements figurant dans le rapport annuel relèvent de la direction qui en assume la responsabilité.

Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées (énoncées à la note 2 des états financiers).

Tous les renseignements financiers figurant dans le rapport annuel concordent avec l'information contenue dans les états financiers.

Le système comptable de la Société ainsi que les contrôles internes et les procédés sont conçus de façon à assurer la fiabilité des données financières et, dans une mesure raisonnable, la protection des biens contre toute perte ou utilisation non autorisée.

Le conseil d'administration, qui surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Par ailleurs, le comité de vérification reçoit rapidement les rapports de vérification relatifs à l'optimisation des ressources et au respect des lois et règlements, notamment la *Loi sur l'administration financière*.

Louis L. Roquet
Président-directeur général

André Côté
Vice-président à l'administration
et aux services corporatifs

Rapport du vérificateur

À l'Assemblée nationale,

J'ai vérifié le bilan consolidé d'Investissement Québec au 31 mars 1999 et les états consolidés des résultats, de l'excédent et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des conventions comptables suivies et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 1999, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive de la comptabilisation de la provision pour pertes relativement aux interventions financières garanties par le gouvernement du Québec et de la quote-part de la provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec qui en découle, expliquée à la note 3, ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Guy Breton

Guy Breton, FCA
Québec, le 30 juin 1999
(le 7 juillet 1999 pour la note 16)

Bilan consolidé

Au 31 mars 1999 (en milliers de dollars)

Actif	
Encaisse	552
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes (notes 4, 7)	764 198
Actions, déduction faite de la provision cumulée pour pertes (notes 5, 7)	133 518
Quote-part de la provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec (note 7)	329 444
Immobilisations (note 8)	5 383
Autres éléments d'actif (note 9)	29 694
Total de l'actif	1 262 789

Pour le conseil d'administration,

Louis L. Roquet
Président-directeur général

Jean Pronovost
Président du conseil d'administration

Au 31 mars 1999 (en milliers de dollars)

Passif et avoir	
Passif	
Emprunts à court terme (note 10)	139 500
Dette à long terme (note 11)	864 459
Intérêts échus et courus sur la dette à long terme	18 882
Provision cumulée pour pertes sur garanties d'emprunt (notes 6, 7)	143 833
Autres éléments de passif (note 12)	11 287
	1 177 961
Avoir	
Avoir initial	32 944
Excédent	51 884
	84 828
Total du passif et de l'avoir	1 262 789
Garanties d'emprunt en vigueur, déduction faite de la provision cumulée pour pertes (notes 6, 7)	345 553

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 1999 (en milliers de dollars)

	1[er] avril 1998 au 20 août 1998	**21 août 1998 au 31 mars 1999**	**1[er] avril 1998 au 31 mars 1999**
Revenus d'intérêts	15 731	22 754	38 485
Frais d'intérêts (note 13)	(11 115)	(13 065)	(24 180)
Revenu net d'intérêts	4 616	9 689	14 305
Primes au risque – gouvernement du Québec	5 702	7 403	13 105
Primes au risque – entreprises clientes			
Options d'achat d'actions	2 396	3 118	5 514
Participation aux bénéfices	1 229	1 433	2 662
Honoraires de garantie	1 561	2 262	3 823
Commissions d'engagement	1 798	1 625	3 423
Gain sur disposition d'actions	5 036	123	5 159
Autres revenus	45	90	135
	22 383	25 743	48 126
Provision pour pertes (note 7)	(65 639)	21 892	(43 747)
Quote-part de la provision pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec (note 7)	44 123	(24 205)	19 918
Revenu net avant les éléments suivants :	867	23 430	24 297
Frais d'exploitation et d'administration (note 14)	(6 667)	(11 984)	(18 651)
Honoraires d'administration – gouvernement du Québec	6 667	11 638	18 305
Incitatifs financiers – contributions non remboursables	(8 722)	(28 521)	(37 243)
Incitatifs financiers assumés par le gouvernement du Québec	8 722	28 521	37 243
Revenu net	867	23 084	23 951

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État consolidé de l'excédent

Pour l'exercice terminé le 31 mars 1999 (en milliers de dollars)

Excédent au début	27 933
Revenu net	23 951
Excédent à la fin	51 884

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 1999 (en milliers de dollars)	
Activités d'exploitation	
Rentrées nettes provenant de l'exploitation	
Revenu net	23 951
Éléments sans incidence sur les liquidités	
Gain sur disposition d'actions	(5 159)
Provision pour pertes	43 747
Quote-part de la provision pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	(19 918)
Amortissement de l'escompte et des frais d'émission sur la dette à long terme	365
	42 986
Variation d'autres éléments d'actif et de passif	(21 159)
Liquidités provenant des activités d'exploitation	21 827
Activités d'investissement	
Opérations de prêts et d'actions	88 886
Acquisition d'immobilisations	(4 164)
Liquidités provenant des activités d'investissement	84 722
Activités de financement	
Remboursement de la dette à long terme	(25 569)
Contribution du gouvernement du Québec à l'acquisition d'immobilisations	559
Liquidités utilisées pour les activités de financement	(25 010)
Augmentation des liquidités	81 539
Endettement bancaire au début	(220 487)
Endettement bancaire à la fin	(138 948)

L'endettement bancaire de la Société comprend les emprunts à court terme diminués de l'encaisse.

Au 31 mars 1999 (en milliers de dollars)

1 Statuts constitutifs et nature des activités

Le 9 juin 1998, l'Assemblée nationale a adopté la *Loi sur Investissement-Québec et sur Garantie-Québec* (1998, chapitre 17). Cette loi, entrée en vigueur le 21 août 1998, a pour objet de permettre à la Société de développement industriel du Québec de continuer son existence en tant que personne morale sous le nom d'Investissement Québec. Cette loi institue également une nouvelle société désignée sous le nom de Garantie Québec, qui est une filiale à part entière d'Investissement Québec.

La Société Investissement Québec a pour mission de favoriser la croissance de l'investissement au Québec. Elle centralise et consolide l'action de l'État en matière de recherche, de promotion et de soutien de l'investissement. Elle cherche à la fois à stimuler l'investissement intérieur et à attirer les investisseurs de l'extérieur du Québec. Elle fait auprès de ceux-ci la promotion du Québec comme lieu privilégié d'investissement. Elle participe à la croissance des entreprises en favorisant notamment la recherche et le développement ainsi que l'exportation. Elle cherche également à assurer la conservation des investissements déjà effectués en apportant son soutien aux entreprises implantées au Québec. Elle peut aussi fournir à une entreprise, à un ministère, à un organisme du gouvernement ou à une société d'État des services techniques, notamment en matière d'analyse financière, de montage financier et de gestion de portefeuille. Investissement Québec administre tout programme d'aide financière en matière d'investissement élaboré par le gouvernement. La Société exécute également tout mandat que lui confie le gouvernement en vertu de l'article 28 de sa loi constitutive, pour un projet présentant un intérêt économique important pour le Québec.

La Société Garantie Québec a pour objet de faciliter le financement des entreprises québécoises, principalement en garantissant les engagements financiers qu'elles contractent auprès d'institutions financières. Garantie Québec peut également fournir toute autre forme d'aide financière, notamment pour accroître l'investissement des petites et moyennes entreprises ou pour appuyer leurs projets en matière de recherche et de développement ou d'exportation.

2 Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-après. Ces états financiers comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers d'Investissement Québec et ceux de ses filiales en propriété exclusive : Garantie Québec, 9037-6179 Québec Inc. et 9071-2076 Québec Inc.

Prêts et actions

Les prêts (incluant les intérêts courus à recevoir) et les actions sont comptabilisés au coût. Lorsque la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que le recouvrement total (capital et intérêts) d'un prêt n'est pas raisonnablement assuré, celui-ci est considéré comme douteux. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputés à la provision pour pertes.

Le revenu d'intérêts sur les prêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Toutefois, lorsqu'un prêt non garanti par le gouvernement du Québec devient douteux et que les intérêts en souffrance sur le prêt excèdent trois mois, la constatation des intérêts cesse. Les intérêts encaissés sur ces prêts sont inscrits à titre de recouvrement jusqu'à concurrence du montant radié ou provisionné, puis comme revenu d'intérêts par la suite.

Le revenu de dividendes sur actions est comptabilisé au moment de l'encaissement. Les gains sur disposition d'actions sont inscrits à la date du transfert ou de la cession des actions.

Les actions participantes provenant de prêts restructurés non garantis par le gouvernement du Québec sont comptabilisées à la valeur aux livres de celles-ci immédiatement après la restructuration. La différence entre la valeur comptable du prêt avant la restructuration et celle des actions est imputée à la provision pour pertes. Toute diminution subséquente de la valeur aux livres des actions est aussi imputée à la provision pour pertes. Toute augmentation subséquente n'est constatée que lors de la vente des actions, à titre de gain sur disposition d'actions de l'exercice alors en cours.

La valeur comptable des prêts non garantis par le gouvernement du Québec restructurés en prêts à taux d'intérêts réduits, en prêts sans intérêt ou en actions non participantes est ramenée à la valeur des flux monétaires nets à recevoir en vertu des nouvelles dispositions au taux d'intérêt réel inhérent au prêt. La réduction de la valeur comptable résultant de la restructuration est imputée à la provision pour pertes. L'augmentation de la valeur actualisée, attribuable au passage du temps, est comptabilisée à titre de revenu d'intérêts.

Les biens saisis destinés à être vendus sont considérés comme des prêts douteux et sont inscrits au moindre du solde du prêt au moment de la saisie ou du produit net estimatif lié à la vente de ces biens. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputés à la provision pour pertes.

Garanties d'emprunt en vigueur

Le solde des garanties d'emprunt en vigueur, déduction faite de la provision cumulée pour pertes, est présenté au bas du bilan de la Société.

Les réclamations de garanties d'emprunt produites par les prêteurs sont comptabilisées lorsque la Société les a approuvées. Ces réclamations sont alors appliquées en réduction du solde des garanties d'emprunt en vigueur et de la provision pour pertes sur garanties d'emprunt.

Généralement, la Société effectue le déboursement de la garantie après que le prêteur a épuisé tous ses recours. Exceptionnellement, afin de participer au redressement d'une entreprise, la Société effectue le déboursement de la garantie avant que le prêteur ait épuisé ses recours. Lorsque la Société considère que des recouvrements sont raisonnablement assurés, le déboursement est comptabilisé à titre d'actif selon les conventions comptables applicables aux prêts et aux actions.

Provision cumulée pour pertes

La provision cumulée pour pertes sur prêts et actions est présentée au bilan de la Société en réduction de la valeur de ces actifs. La provision cumulée pour pertes sur les garanties d'emprunt en vigueur est inscrite au passif du bilan de la Société. Ces provisions représentent, selon la Société, l'estimation la plus précise possible des risques prévisibles de pertes sur les interventions financières faisant partie de son portefeuille.

Sauf pour les programmes d'investissement en démarrage et de redémarrage d'entreprises, toutes les entreprises clientes sont regroupées en cinq catégories de risque définies par des critères de solvabilité et de crédit; la catégorisation des entreprises est constamment mise à jour.

Une de ces catégories comprend les clients insolvables. Une autre inclut les entreprises dont l'insolvabilité à court terme semble probable. Tous les prêts douteux se retrouvent dans l'une ou l'autre de ces catégories. La provision pour pertes sur les interventions financières comprises dans ces deux catégories correspond au solde de l'intervention, diminué de la valeur de réalisation estimative des sûretés, auquel est appliqué un pourcentage d'ajustement découlant de l'historique de recouvrement des dossiers faisant partie de ces catégories. Lorsqu'une entreprise classée dans l'une ou l'autre de ces catégories est en liquidation, qu'elle a cessé tout remboursement à la Société et que son redressement est improbable, une radiation est alors effectuée.

Les trois autres catégories de risque comprennent les entreprises dont le profil correspond à celui de la clientèle cible de la Société. Pour chacune de ces catégories, une provision de groupe est calculée par l'application d'un taux de provision au solde des interventions financières. Le taux de provision de chaque catégorie découle d'une analyse statistique à l'égard du nombre et de l'importance des pertes constatées ou devenues probables un an après le classement des entreprises.

Les interventions financières faisant partie de l'une ou l'autre des catégories de risque décrites précédemment, dont le solde est exceptionnellement élevé, font l'objet d'une provision pour pertes spécifique.

Pour les programmes d'investissement en démarrage et de redémarrage d'entreprises, une provision globale est calculée. Cette provision correspond au montant des garanties d'emprunt mises en vigueur auquel est appliqué un taux basé sur l'expérience, diminué des déboursements de garantie dans ces programmes.

Certains prêts peuvent faire l'objet d'une exonération de remboursement selon des conditions prévues au contrat de prêt. La provision pour pertes sur ces prêts intègre les risques d'insolvabilité décrits précédemment et les risques inhérents au contrat de prêt.

Les actions d'une classe particulière sont des actions non participantes, sans dividende et sans date de rachat prévue. Compte tenu de la faible probabilité de recouvrement total ou partiel de la valeur de rachat de ces actions, celles-ci sont provisionnées à 100 %.

Quote-part de la provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec assume une quote-part de la provision pour pertes de la Société. Cette quote-part correspond à la provision pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement du Québec.

À recevoir du gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec contribue au financement de la Société en lui remboursant certaines dépenses (frais d'intérêts, incitatifs financiers, pertes sur interventions financières garanties) et en lui versant certains revenus (primes au risque et honoraires d'administration). Le solde à recevoir de ces contributions apparaît au poste « Autres éléments d'actif ».

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties à compter de leur mise en opération sur leur durée de vie utile estimative, selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 % (5 ans).

Escompte et frais d'émission de la dette à long terme

L'escompte et les frais d'émission de la dette à long terme sont reportés et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée de l'emprunt concerné.

Revenus reportés – immobilisations

La contribution du gouvernement du Québec à l'acquisition d'immobilisations est reportée et virée aux résultats selon la même méthode et les mêmes taux que ceux utilisés pour l'amortissement des immobilisations.

Primes au risque – gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec verse à la Société une prime pour tenir compte du risque lié aux interventions financières dont elle assume les pertes. Cette prime correspond à 7 % du montant des interventions financières autorisées par la Société. Elle est comptabilisée à titre de revenu lors de l'autorisation de la garantie.

Primes au risque – entreprises clientes

Au moment de l'autorisation d'un prêt ou d'une garantie d'emprunt, la Société exige généralement de l'entreprise cliente une prime pour tenir compte du risque. La prime, sous forme d'option d'achat d'actions et sous forme de redevance sur les ventes, est comptabilisée au moment de l'entente avec le client sur le montant exact et sur la date de paiement de cette prime. La prime, sous forme de participation aux bénéfices, est payable et comptabilisée au plus tard six (6) mois après la fin de l'exercice financier de l'entreprise.

Les gains sur disposition d'actions émises suivant la levée d'une option sont présentés sous la rubrique « Primes au risque – options d'achat d'actions » de l'état des résultats de la Société.

Frais d'exploitation et d'administration

Le coût des avantages sociaux inclus dans la dépense de rémunération ne comprend que la contribution de la Société au Régime d'assurance-maladie du Québec, au Régime de rentes du Québec, à l'Assurance-emploi, à la Commission de la santé et de la sécurité du travail, aux régimes d'assurances collectives et, depuis le 21 août 1998, aux régimes de retraite des employés de la Société.

Incitatifs financiers

Les incitatifs financiers accordés aux entreprises sous forme de contributions non remboursables sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel la Société a approuvé la réclamation produite par le client. Ceux sous forme d'exonérations de remboursement sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel l'entreprise a satisfait aux conditions d'exonération et la Société en a approuvé le montant. La contribution correspondante du gouvernement du Québec est alors jugée acquise à la Société.

3 Modification d'une convention comptable

À compter du présent exercice, une provision pour pertes est inscrite pour les interventions financières garanties par le gouvernement du Québec et un montant équivalent est comptabilisé à l'actif de la Société à titre de quote-part de la provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec. Auparavant, aucune provision n'était inscrite pour ces interventions.

Cette modification appliquée de façon rétroactive a pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

Bilan	
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	(193 170)
Actions, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	(26 919)
Quote-part de la provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	329 444
Provision cumulée pour pertes sur garanties d'emprunt	109 355

	1er avril 1998 au 20 août 1998	21 août 1998 au 31 mars 1999	1er avril 1998 au 31 mars 1999
Résultats			
Provision pour pertes	44 123	(24 205)	19 918
Quote-part de la provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec	44 123	(24 205)	19 918

4 Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes

	Non garantis par le gouvernement du Québec	Garantis par le gouvernement du Québec	Total
Prêts			
Portant intérêt	135 800	228 090	363 890
Sans intérêt	1 474	391 617	393 091
	137 274	619 707	756 981
Prêts douteux et restructurés	43 873	209 322	253 195
Total des prêts	181 147	829 029	1 010 176
Provision cumulée pour pertes sur prêts	(14 702)	(16 537)	(31 239)
Provision cumulée pour pertes sur prêts douteux et restructurés	(38 106)	(176 633)	(214 739)
Total de la provision cumulée pour pertes	(52 808)	(193 170)	(245 978)
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	128 339	635 859	764 198

5 Actions, déduction faite de la provision cumulée pour pertes

	Non garanties par le gouvernement du Québec	Garanties par le gouvernement du Québec	Total
Actions			
Ordinaires	1 212	3 824	5 036
Privilégiées	272	134 076	134 348
D'une classe particulière	-	19 493	19 493
	1 484	157 393	158 877
Actions provenant de prêts restructurés	4 381	-	4 381
Total des actions	5 865	157 393	163 258
Provision cumulée pour pertes sur actions	(763)	(26 919)	(27 682)
Provision cumulée pour pertes sur actions provenant de prêts restructurés	(2 058)	-	(2 058)
Total de la provision cumulée pour pertes	(2 821)	(26 919)	(29 740)
Actions, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	3 044	130 474	133 518

La Société détient des actions émises par des entreprises publiques. Ces actions sont comptabilisées au coût au montant de 1 678 milliers de dollars au 31 mars 1999. Selon les cotes en Bourse au 31 mars 1999, ces actions avaient une valeur de 3 787 milliers de dollars.

6 Garanties d'emprunt en vigueur, déduction faite de la provision cumulée pour pertes

	Non garanties par le gouvernement du Québec	Garanties par le gouvernement du Québec	Total
Garanties d'emprunt en vigueur			
Programmes d'investissement et de soutien au démarrage et redémarrage d'entreprises	-	172 671	172 671
Autres programmes	155 260	161 455	316 715
Total des garanties d'emprunt en vigueur	155 260	334 126	489 386
Provision cumulée pour pertes sur garanties d'emprunt	(34 478)	(109 355)	(143 833)
Garanties d'emprunt en vigueur, déduction faite de la provision cumulée pour pertes	120 782	224 771	345 553

7 Provision cumulée pour pertes

	Interventions financières non garanties par le gouvernement du Québec	Interventions financières garanties par le gouvernement du Québec[1]	Total
Solde au début de l'exercice redressé (note 3)	75 416	384 285	459 701
Provision pour pertes	23 829	19 918	43 747
Recouvrements	1 140	-	1 140
Radiations[2]	(7 325)	(13 956)	(21 281)
Déboursements de garantie d'emprunt n'ayant pas donné lieu à la création d'un actif	(2 953)	(60 803)	(63 756)
Solde à la fin de l'exercice	90 107	329 444	419 551
La provision cumulée pour pertes se répartit comme suit :			
Prêts	52 808	193 170	245 978
Actions	2 821	26 919	29 740
Garanties d'emprunt en vigueur			
Programmes d'investissement et de soutien au démarrage et redémarrage d'entreprises	-	87 402	87 402
Autres programmes	34 478	21 953	56 431
	34 478	109 355	143 833
	90 107	329 444	419 551

[1]Correspond à la « Quote-part de la provision cumulée pour pertes recouvrable du gouvernement du Québec » présentée à l'actif du bilan.

[2]Les radiations au titre de prêts restructurés s'élèvent à 576 milliers de dollars.

8 Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Logiciels, matériel et développement informatique	5 383	-	5 383
Terrain	-	-	-
	5 383	-	5 383

9 Autres éléments d'actif

À recevoir du gouvernement du Québec	27 802
Escompte et frais d'émission de la dette à long terme	486
Autres débiteurs	1 406
	29 694

10 Emprunts à court terme

Institutions financières :	
Acceptations bancaires, 4,90 % à 5,23 %, échéant du 7 avril 1999 au 17 mai 1999	75 000
Fonds de financement du gouvernement du Québec :	
Billets, 5,07 % à 5,13 %, échéant du 14 avril 1999 au 21 avril 1999	64 500
	139 500

11 Dette à long terme

Obligations série G, 10 %, échéant le 1er décembre 1999	50 000[1]
Obligations série H, 11,50 %, échéant le 27 juillet 2000	50 000[1]
Acceptation bancaire, portant intérêt au taux réel de 5,20 % (taux moyen effectif de 10,96 % compte tenu des conventions d'échange de taux), échéant le 15 mai 1999	20 000[2]
Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec :	
- 6,00 % à 9,31 %, échéant du 1er avril 1999 au 1er décembre 2003	553 216
- portant intérêt au taux des acceptations bancaires (3 mois) majoré de 0,123 %, échéant le 2 mars 2001	56 475
- portant intérêt au taux des acceptations bancaires (3 mois) majoré de 0,168 %, échéant le 21 août 2002	34 768
- portant intérêt au taux des acceptations bancaires (3 mois) majoré de 0,034 %, échéant le 1er décembre 2003	100 000
	864 459

Les montants des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

2000	2001	2002	2003	2004
269 668	106 475	148 219	205 981	134 116

[1]Le paiement du capital et des intérêts est garanti par le gouvernement du Québec.
[2]Le paiement des intérêts est garanti par le gouvernement du Québec.

12 Autres éléments de passif

Revenus reportés (Contribution du gouvernement du Québec à l'acquisition d'immobilisations)	
Solde au début	403
Contribution du gouvernement du Québec	559
	962
Incitatifs financiers et garanties à payer	4 032
Congés de maladie et vacances à payer	5 050
Autres créditeurs	1 243
	11 287

13 Frais d'intérêts

	1er avril 1998 au 20 août 1998	21 août 1998 au 31 mars 1999	1er avril 1998 au 31 mars 1999
Intérêts sur la dette à long terme	28 300	44 772	73 072
Intérêts et frais bancaires	3 713	4 287	8 000
Frais de garantie de la dette à long terme	195	306	501
Amortissement de l'escompte et des frais d'émission de la dette à long terme	160	205	365
	32 368	49 570	81 938
Quote-part des frais d'intérêts assumée par le gouvernement du Québec [1]	(21 253)	(36 505)	(57 758)
	11 115	13 065	24 180

[1] Cette quote-part concerne des interventions financières garanties par le gouvernement du Québec. Celle-ci correspond à l'excédent du coût d'emprunt moyen de la Société et de Garantie Québec sur le rendement de ces interventions.

14 Frais d'exploitation et d'administration

	1er avril 1998 au 20 août 1998	21 août 1998 au 31 mars 1999	1er avril 1998 au 31 mars 1999
Rémunération	4 547	7 960	12 507
Loyer	655	1 055	1 710
Autres	1 465	2 969	4 434
	6 667	11 984	18 651

15 Éventualités

En vertu du décret 1421-98 du gouvernement du Québec, daté du 11 novembre 1998, 9071-2076 Québec Inc., filiale d'Investissement Québec, a fait l'acquisition, en décembre 1998, d'un terrain affecté de pollution pour le prix de un dollar. Investissement Québec est garante du passif environnemental de ce terrain jusqu'à ce que des fonds soient disponibles dans cette filiale pour assumer ce passif. La Société n'est pas en mesure d'évaluer l'impact financier lié à ce passif environnemental. Toutefois, en vertu de sa loi constitutive, les dépenses qui pourraient découler de ce passif éventuel seront assumées par le gouvernement du Québec.

Diverses affaires judiciaires et extrajudiciaires entamées par ou contre la Société sont actuellement en cours. De l'avis de la Société, le dénouement de ces affaires ne peut avoir d'incidence importante sur sa situation financière et sur les résultats de son exploitation.

16 Approbation du plan d'affaires

L'article 46 de la *Loi sur Investissement-Québec et sur Garantie-Québec* (1998, chapitre 17) édicte que la Société établit un plan d'affaires selon la forme, la teneur et la périodicité fixées par le gouvernement du Québec. Ce plan a été approuvé le 7 juillet 1999 (décret numéro 827-99).

Ce plan est rétroactif au 1er avril 1998 et est valide pour 3 ans. Il précise les ententes financières entre la Société et le gouvernement du Québec. Celles-ci se résument ainsi : le gouvernement versera pour certains programmes une prime au risque de 7 % des montants autorisés; la Société conservera la totalité des revenus de ses interventions financières; la Société réclamera au gouvernement le remboursement des frais financiers sur la base du coût moyen des emprunts de la Société et de Garantie Québec.

Les états financiers au 31 mars 1999 ont été dressés en tenant compte de cette nouvelle entente entre la Société et le gouvernement du Québec.

17 Opérations entre apparentés

La Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Les opérations commerciales de la Société avec ces apparentés ont été conclues dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. La majorité des opérations ont été divulguées distinctement aux états financiers.

18 Incertitude découlant du problème du passage à l'an 2000

Les systèmes informatiques sensibles aux dates peuvent engendrer des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité d'une entité d'exercer normalement ses activités.

En conséquence, la Société a mis en place un plan de correction pour remédier à cette incertitude. La Société considère qu'aucune incertitude relative au problème du passage à l'an 2000 ne subsiste quant à ses systèmes stratégiques (systèmes récemment développés et mis en place en juin 1999). Toutefois, il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur la Société, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les créanciers ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

19 Chiffres comparatifs

Les données financières de l'exercice précédent ne sont pas présentées en raison du fait que certaines modalités de financement des opérations de la Société ont été modifiées.

Au Québec

Montréal
393, rue Saint-Jacques, bureau 500
Montréal (Québec) H2Y 1N9
Tél. : (514) 873-4375

Laval
3030, boul. Le Carrefour, bureau 801
Laval (Québec) H7T 2P5
Tél. : (450) 680-6161

Longueuil
1010, rue de Sérigny, bureau 310
Longueuil (Québec) J4K 5G7
Tél. : (450) 928-5688

Sherbrooke
200, rue Belvédère Nord, bureau 4.03
Sherbrooke (Québec) J1H 4A9
Tél. : (819) 820-3224

Rimouski
Galeries G.P.
92, 2e Rue Ouest, bureau 105
Rimouski (Québec) G5L 8B3
Tél. : (418) 727-3582

Sainte-Foy
1200, route de l'Église, bureau 500
Sainte-Foy (Québec) G1V 5A3
Tél. : (418) 643-5172

Trois-Rivières
100, rue Laviolette, 3e étage
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9
Tél. : (819) 371-6012

Drummondville
1406, rue Michaud
Drummondville (Québec) J2C 7V3
Tél. : (819) 478-9675

Jonquière
3950, boul. Harvey, 2e étage
Jonquière (Québec) G7X 8L6
Tél. : (418) 695-7865

À l'étranger

Bureau Europe (Paris)
66, rue Pergolèse
75116 Paris
France
Tél. : (331) 4067-8525

La présence d'Investissement Québec est aussi assurée dans toutes les régions administratives du Québec par les bureaux régionaux du ministère de l'Industrie et du Commerce et, à l'étranger, par les délégations générales et bureaux du Québec.

Internet : www.invest-quebec.com **Adresse électronique** : iq@invest-quebec.com